

# ACTUVERNIER

Février 2018



## Sécurité à Vernier

---

La police municipale œuvre pour garantir une sécurité de proximité. Zoom sur ses nombreuses missions

## Quartier de l'Etang

---

Calendrier prévisionnel de ce grand projet urbain

## Vole! - Coup de cœur Avignon

---

La comédienne Eva Rami nous livre un récit plein d'humour et de tendresse

## EthnoVernier

---

Participez à cette 5<sup>e</sup> édition à Vernier-Village

- 4** Sécurité à Vernier : une police de proximité à l'écoute de la population
- 
- 8** La croissance de Cointrin préoccupe les élus verniolans
- 
- 15** Comment recycler CD, DVD, radiographies et bouteilles en plastique ?
- 16** La mutation du quartier de l'Étang débute !
- 18** Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?
- 20** Les chenilles processionnaires dans nos parcs et jardins
- 22** Retour sur l'exposition « Moi Aussi »
- 23** Inauguration du centre musical des Libellules
- 24** Concept de mesures d'isolation acoustique autour de Genève Aéroport
- 
- 25** Visitez le Village des métiers santé-social à Balexert
- 26** *Terra Danza*
- 27** *Vole!*
- 28** Stephen Kovacevich
- 29** *La Limite*, une nouvelle création de la Compagnie Resulto
- 30** FIFDH
- 31** Chéquier culture
- 32** Quand dans vos bibliothèques, « amûûr » rime avec lecture
- 34** Deux artistes, deux parcours
- 35** Célébration de l'Escalade
- 39** *Death'Skalade*, retour sur la 5<sup>e</sup> édition
- 
- 42** *Dans la gueule du gnou*
- 43** Ateliers Danse en famille
- 
- 45** Excursion au Repaire Louis Mandrin
- 46** Promotions Seniors 2017
- 
- 48** Les Kyokushin Karaté de Vernier s'attaquent à l'Espagne

Edité par l'administration municipale  
Comité de rédaction :  
Pierre Ronget  
Myriam Jakir Duran  
Line Parmentier  
Valérie Walther-Palli  
Fabio Marzano

[actu@vernier.ch](mailto:actu@vernier.ch)  
[www.facebook.com/VilledVernier](https://www.facebook.com/VilledVernier)

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 06  
Fax 022 306 06 60  
Horaires d'ouverture  
9h-12h et 14h-17h  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro : Ecoles  
Délai rédactionnel : 16 février 2018  
Parution : 14 mars 2018

Archives : [www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)  
Journal tiré à 17 300 exemplaires,  
10 fois par année.  
La rédaction décline toute responsabilité  
envers le contenu des articles et  
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève  
sur papier offset 100 g  
Graphisme et mise page : Fabio Marzano  
Service de la culture et de la communication  
Illustration de couverture : R. Barman



**VERNIER**   
Une Ville pas Commune



Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Nous sommes heureux de vous retrouver et de vous présenter dans cette première édition les différentes missions du service de la police municipale. Vous pourrez ainsi découvrir les nombreuses casquettes des agents de police municipale qui œuvrent au quotidien pour garantir une sécurité de proximité.

Ce début d'année est particulièrement riche en événements. Une inauguration publique marque une nouvelle aventure aux Libellules : l'édicule numéro 10 réaménagé en Centre musical ouvrira ses portes le vendredi 2 mars en musique pour vous présenter son programme d'activités. Du côté des Avanchets, l'assemblée annuelle commune des 5 Contrats de Quartier vous invite à partager vos idées et vos projets pour le bien-vivre ensemble.

Le programme culturel, quant à lui, sera riche en propositions artistiques. Musique, danse, cirque et théâtre seront au rendez-vous. On débute avec une première sortie en famille à la croisée du cirque et de la musique avec le spectacle *La Gueule du Gnou*. Le talentueux et renommé pianiste Stephen Kovacevich nous fait l'honneur de sa présence au Lignon dans le cadre de la première Rencontre classique 2018. Les quatre musiciens genevois de l'ensemble Zatar nous feront découvrir leur nouvel album *Terra Danza*. Enfin, la comédienne Eva Rami nous livre un incroyable récit autobiographique avec *Vole!*, le coup de cœur Avignon 2016!

A l'instar des années précédentes, nous vous invitons à profiter des prestations qui vous sont offertes comme les cours d'informatique aux Libellules ou encore les ateliers de danse en famille organisés en collaboration avec l'association +dense.

Faites-vous plaisir et profitez des différentes activités de ce début d'année!

Votre Conseil administratif  
Yvan Rochat, Thierry Apothéloz et Pierre Ronget

# Sécurité à Vernier : une police de proximité à l'écoute de la population

Le service de la police municipale a pour mission d'assurer la sécurité, la tranquillité et le bien-être de la population en exerçant ses prérogatives dans une logique de proximité, de visibilité et de service public. Ses activités se déclinent dans plusieurs domaines. Zoom sur ce service aux multiples facettes.



© Serge Homthaaas

**A** Genève, les agentes et les agents de police municipale (APM) ont un statut particulier défini par la loi (LAPM) et par un règlement d'application (RAPM). La tâche première des APM est d'assumer des actions de proximité et de développer un climat de confiance avec la population. Ils sont chargés de veiller au respect des règlements communaux, ainsi que des nombreuses lois et règlements cantonaux protégeant l'ordre public.

## Des compétences élargies

Depuis la modification de la loi en 2013, puis en 2015, les APM ont dû concilier leur mission première de police de proximité avec de nouvelles tâches. Ils disposent aujourd'hui de compétences étendues notamment en matière de droit de la circulation routière qui leur permettent de dénoncer toutes les infractions liées. Dans l'exercice de leurs fonctions, les APM peuvent également procéder à des contrôles d'identité et à des fouilles de véhicules.

L'éventail de leurs compétences s'est également élargi en matière de police judiciaire. Les APM sont dorénavant tenus d'assurer la procédure d'arrestation et d'arrestation provisoire, les contrôles et actes d'autorité qui en découlent et de procéder à l'audition des prévenus. De nouvelles prérogatives jusqu'ici réservées à la Police cantonale qui ont été introduites par le suivi de formations continues entre 2013 et 2016. La totalité des APM de Vernier ont suivi ces formations basées sur l'évolution de la profession et de son cadre légal avec au programme des cours sur la Loi sur la circulation routière (LCR), la Loi sur les armes (Larm), la Loi sur les stupéfiants (Lstups) ou encore la Loi sur les étrangers (Letr). Ils sont tous à même de gérer ces nouvelles tâches.

## Proximité et sentiment de sécurité au quotidien

En sus de ces nouvelles prérogatives et des heures détachées à ces nouvelles missions, le

travail de rue se réalise au quotidien afin de garantir le socle sécuritaire et la présence visible dans les quartiers.

En effet, à Vernier, la Police municipale est avant tout une police de proximité au service de la population, des usagers et des commerces. Les efforts et les moyens importants mis en place par la Commune se reflètent au quotidien par des interventions accrues sur le terrain. Pour Thierry Apothéloz, magistrat en charge de la sécurité, «Un terrain occupé est un terrain sécurisé. Avec une présence accrue, les APM participent à augmenter le sentiment de sécurité et à restaurer un climat de confiance avec la population.»

Sur le terrain, les agents ont établi un lien avec la population, le contact est plus facile ce qui permet de gérer certaines situations avec efficacité. Pour Jacques Chevalier, responsable du service de la police municipale: «Il est important que la population se sente légitimée à prendre contact avec les policiers municipaux pour poser des questions, pour évoquer des problèmes de voisinage ou encore pour dénoncer des incivilités.» A Vernier, le personnel de la police municipale est à l'écoute, cherche des solutions pragmatiques, œuvre dans la logique de résolution de problème et peut, le cas échéant, diriger et accompagner les personnes vers les services concernés.

Les agents sont également en contact régulier avec les régies, les concierges, les propriétaires et les habitants. Dernièrement, dans le cadre de leur mission sécuritaire de proximité, deux agents ont été détachés spécialement pour traiter une situation conflictuelle latente et délicate mettant en évidence les problèmes de voisinage entre propriétaires et locataires. En collaboration avec les régies, les propriétaires, les locataires et les services sociaux, diverses séances ont été tenues et des mesures concrètes ont été proposées pour assainir la situation. Une casquette de médiateur de rue parfois méconnue de la population qui a démontré que la prise en compte des problématiques est déjà une solution en soi.

Cette politique sécuritaire de proximité porte ses fruits puisque dans son dernier rapport sur l'état de la Sécurité à Genève, (Diagnostic local de Sécurité 2016), la Ville de Vernier détient l'un des taux de criminalité les moins élevés du canton. En dix ans, le nombre de délits a même diminué de moitié en ce qui concerne la petite et moyenne criminalité. Quant au sentiment de sécurité, il se renforce de près de 10% auprès de la population entre 2013 et 2016.

### Un travail en réseau

Pour les agents de la police municipale, le travail en réseau est nécessaire. Des séances régulières notamment avec les directions des écoles communales, la Police cantonale, les services sociaux cantonaux et communaux, permettent ainsi d'anticiper certaines problématiques comme les bagarres organisées entre groupes rivaux. Ces échanges réguliers sont nécessaires pour identifier certaines infractions nécessitant la délivrance d'amendes administratives. Par exemple, le service de la récupération en charge de la gestion des déchets transmet les cas d'infraction à la police qui délivre un avis d'amende au contrevenant. Ce dernier dispose du droit d'être entendu qu'il peut faire valoir. Selon la gravité de l'infraction, le montant de l'amende varie de CHF 200.- à CHF 60'000.-.

Les agents municipaux sont dorénavant également responsables de l'application de la loi sur la Restauration Débit de Boissons l'Hébergement et le Divertissement (LRDBHD). Une charge non négligeable au vu des nombreux événements organisés sur le territoire communal. La gestion des demandes des événements de divertissement public est donc sous la responsabilité d'un agent qui analyse au préalable les implications de l'événement, c'est-à-dire les risques potentiels en nuisances sonores, les bases légales, les taxes et émoluments, le nombre de participants, etc. Cela implique dans certains cas, plusieurs échanges avec les organisateurs avant de préavisier la demande auprès du Canton pour arriver à la délivrance finale de l'autorisation. Des contrôles sont également nécessaires dans certains cas.

Le travail en réseau s'exprime également à travers le contrat local de sécurité (CLS) signé avec le Canton en 2013 et réactualisé en 2018. Depuis ce partenariat, les policiers municipaux et les policiers cantonaux travaillent ensemble de manière étroite et coordonnent leurs efforts dans la sécurité de proximité autour de trois axes: la délinquance de rue en lien avec la consommation de stupéfiants, les incivilités à l'encontre des seniors et les incivilités routières.

### Sensibiliser et prévenir

La sécurité routière autour des établissements scolaires est également l'une des missions des APM. Les abords des écoles représentent une zone où la sécurité est essentielle. La présence d'enfants difficilement repérables, et au comportement imprévisible, exige des précautions particulières. Par ailleurs, les allers-retours des parents associés au stationnement sauvage de leurs véhicules entraînent des besoins en sécurité accentués.



## Rencontre avec Paulo Ribeiro

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017, Paulo Ribeiro est le nouveau Sergent-major chef de poste de la Police municipale verniolane. A 27 ans, il a rejoint la Commune pour se mettre au service de la population. Rencontre.

### Pourquoi avoir choisi ce métier ?

J'ai choisi la police municipale pour la proximité. J'ai toujours apprécié le contact avec la population et la résolution de problèmes. Ayant travaillé un an dans un supermarché situé au cœur d'un quartier animé,

je me suis rendu compte de l'importance qu'ont les commerçants de proximité. Dès lors, j'ai compris que la police de proximité correspondait à mes attentes professionnelles.

Je suis persuadé que les nouvelles technologies deviendront incontournables en termes d'aide à l'engagement. Dynamique et motivé, j'ai à cœur de participer au développement des activités de la police municipale et de garantir un haut niveau de compétence au sein de la police municipale de Vernier notamment en lien avec les nouvelles prérogatives.

### Pourquoi Vernier ?

J'ai été engagé à la police municipale de Vernier en 2010 à l'âge de 20 ans. J'ai choisi Vernier car c'est une ville en plein essor, innovante et porteuse de projets dans de nombreux domaines. La particularité de ses secteurs diversifiés présente un attrait indéniable pour la dynamique que j'attends d'un métier de policier municipal proche de la population.

### Que vous a apporté votre expérience à la Ville de Genève ?

J'ai effectué quatre années au sein de la police municipale à Vernier durant lesquelles j'ai obtenu mon grade d'appointé. A un moment donné, j'ai ressenti le besoin d'enrichir mon expérience professionnelle. J'ai donc décidé d'intégrer le corps APM de la Ville de Genève. C'est la plus grande structure de police municipale du canton de Genève. J'ai effectué 10 mois de service durant lequel, j'ai beaucoup appris. J'ai également fréquenté le fonctionnement d'une hiérarchie plus développée et militarisée. Le travail d'initiative, qui pour moi est primordial, faisait défaut dans cette grande structure. Fort de cette expérience, j'ai compris que je pourrais mieux exprimer mes compétences au sein de la police municipale de Vernier.

J'ai été nommé Caporal chef de groupe en 2016 puis Sergent-major chef de poste au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Bien que la Ville de Vernier promeut l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture, il est également essentiel pour elle d'assurer la sécurité et de sensibiliser les conducteurs aux règles d'usage: ralentir à proximité des écoles – ne stationner ni devant l'école, ni sur les passages piétons, ni sur les trottoirs – rester attentif, détendu et patient. Les enfants quant à eux ont été sensibilisés sur les réflexes à adopter: regarder avant de traverser, sans courir aux passages piétons – marcher sur le trottoir – être toujours attentif aux voitures et aux personnes.

«Les enfants n'ont souvent pas conscience du danger et leur capacité à évaluer les risques n'est pas encore bien développée, d'où l'importance d'intervenir avec des actions de prévention dès le plus jeune âge» indique Thierry Apothéloz, Conseiller administratif. La Municipalité a donc souhaité organiser une grande campagne de prévention sur la sécurité routière autour des établissements scolaires. Destinée aux enfants mais également aux parents, la campagne *Tu m'as vu?* est une des actions de sensibilisation et d'information mise en place pour réduire les risques d'accidents à proximité des écoles.

Du 4 au 11 décembre dernier, les agents de la police municipale ont rendu visite à l'ensemble des classes primaires de la commune. Ils ont ainsi pu présenter aux élèves les bons réflexes et distribuer un flyer résumant les règles d'usage ainsi qu'un sac à dos fluorescent portant le smiley *Tu m'as vu?* Pour Jacques Chevalier, responsable de la police municipale: «Cette campagne de prévention a reçu un très bon accueil de la part des enseignants et des élèves et était une opportunité d'échanger avec les policiers municipaux.»



Campagne de prévention «Tu m'as vu?»

## Votre police de proximité est à votre écoute et à votre service

### Au guichet

du lundi au vendredi de 8h à 16h  
Avenue Henri-Golay 26-26bis  
1219 Châtelaine

### Par téléphone

du lundi au vendredi de 6h à 23h  
le samedi de 13h à 23h.  
Tél. 022 306 06 55

# La croissance de Cointrin préoccupe les élus verniolans

L'ordre du jour de la dernière séance de l'année 2017 était bien chargé. Au cœur des discussions, le développement de l'aéroport international de Genève.



© iStock-Loumaelelou

**L**a séance du 19 décembre 2017 a débuté avec l'annonce de deux démissions au sein du Parti socialiste, celle de Leutrim Hebibi « motivée par des raisons personnelles et professionnelles » et celle de Gëzim Ilazi. Ils sont remplacés respectivement par Fabrice Ambert et Rexthai Sheladini. Les élus cassent ensuite la traditionnelle marmite de l'Escalade dans la joie et la bonne humeur. La séance se poursuit avec le mécontentement du Maire Yvan Rochat. Il s'étonne d'apprendre, par voie de presse, la construction d'un centre de semi-détention de 40 places à Aire, sur une parcelle appartenant à l'Etat. Il déplore le manque de concertation entre le département de la sécurité et de l'économie (DSE) du Canton et le Conseil administratif verniolan avant la prise d'une telle décision. Le Conseil administratif a écrit un courrier au Conseiller d'Etat Pierre Maudet pour demander

des éclaircissements et se plaindre de la méthode. Les élus s'attaquent ensuite à l'ordre du jour. Au cœur des débats, une résolution sur la croissance de l'aéroport..

## L'aéroport doit tenir compte du bien-être des habitants

Les auteurs de la résolution souhaitent que le développement de l'aéroport d'ici à 2030 se fasse « de manière raisonnable et raisonnée ». Partant de législation fédérale et cantonale, le projet relève que « toute personne a le droit de vivre dans un environnement sain » et que la Confédération veille à prévenir « les atteintes nuisibles ou incommodes ». La résolution s'inquiète du fait que le nombre de passager-ère-s a plus que doublé ces dix dernières années et que la Confédération prévoit, dans le cadre du Plan sectoriel de l'infrastructure



aéronautique (PSIA), une cadence de 235 000 mouvements annuels en 2030, ce qui représente une augmentation de 60% par rapport à 2015. Le nombre de passagers devrait croître de 10 millions en 2030 pour atteindre 25 millions. La résolution réclame au Conseil d'Etat genevois de « rendre publics les coûts externes d'une infrastructure aéroportuaire » que représente une telle croissance, mais aussi qu'il intervienne pour limiter les vols quotidiens ainsi que les vols nocturnes. Enfin le texte réclame que le Conseil d'Etat présente plusieurs scénarii de planification du développement de l'aéroport avant l'adoption de la fiche PSIA, actuellement en consultation.

Xavier Chillier (V) prend la parole. Pour l'écu, il s'agit de rappeler au gouvernement, « qu'avoir un aéroport qui peut accueillir 25 millions de personnes engendre un coût, humain, commercial ainsi qu'un coût d'impact au sol et qu'il n'est pas sans conséquences sur le bâti et la santé ». La présidente du Conseil municipal Esther Schaufelberger indique que le bureau demande un vote immédiat pour cette résolution. Pour Yves Magnin (PDC) les horaires doivent être respectés et les exceptions doivent être limitées. Mais il est gêné par le texte qu'il juge « dogmatique » et estime qu'il ne tient pas compte des évolutions techniques des avions. « On a un aéroport international qui est une source de développement de notre ville et il faut être prudent dans nos déclarations », relève l'écu.

Martin Staub (S) estime quant à lui que la résolution se justifie. « On prend juste des faits, 25 millions de passagers en 2030 contre 15 aujourd'hui, soit 10 millions de plus, est-ce dogmatique? », interroge l'écu. Il craint l'inaction. « Si les Communes riveraines ne disent rien, il ne va rien se passer. » Selon le socialiste, elles ont déjà modifié l'avis du Conseil d'Etat et cette résolution est assez large pour que tous les partis puissent se reconnaître. Pour lui, « rendre publics les coûts externes de l'aéroport » relève de la simple information. « Qui, à l'heure actuelle, pense qu'on va pouvoir augmenter la fréquence des vols à un vol toutes les 45 secondes? », lance l'écu, estimant que le texte pose surtout

des questions. Et de conclure : « personne n'est contre l'aéroport mais il est nécessaire de trouver une solution proportionnée et équilibrée ». « J'ai été pilote de ligne, rappelle l'écu du Mouvement citoyens genevois, Charles Rey. L'aéroport est ouvert « H24 » pour les vols d'Etat, les vols de déroutement ou d'urgence ». Pour le MCG, il est légitime de se pencher sur le développement de l'aéroport. Mais il reste persuadé que « des avions moins bruyants avec des capacités supérieures vont arriver sur le marché » et que l'aéroport parviendra aux 25 millions de passagers sans augmenter le nombre de mouvements d'avions actuel. Claude Angeloz (MCG) souligne que « celui qui ne fait rien consent ». « Il faut bouger, nous sommes élus pour cela. »

Le Maire Yvan Rochat souligne sa « préoccupation constante » pour la question aéroportuaire depuis 2007, et notamment depuis qu'il a été nommé Président de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève (ATCR-AIG). Il rappelle que « jamais il n'a été question d'interdire des vols sanitaires ou d'Etat ». Et si le Magistrat reconnaît que les avions sont de mieux en mieux remplis, il n' imagine pas que Cointrin puisse absorber 10 millions de passagers, sans un vol supplémentaire. Même l'aéroport doute de cette éventualité, selon lui. « La prévision d'augmentation du nombre de passagers, intégrée dans la fiche PSIA, aura immanquablement un impact sur les vols supplémentaires, estimé à peu près à 45 000. Mais dix millions de passagers en plus, aura forcément un impact sur le territoire, insiste le Magistrat, notamment en matière de mobilité. » « A l'aéroport à vélo avec sa valise sur le dos? », ironise l'écu vert. Selon Yvan Rochat, les enjeux de transports publics sont à peine esquissés et cette question préoccuperait le directeur de l'aéroport lui-même. Il recommande de voter le texte pour que le développement soit « le plus intelligent possible ». Et rappelle que, durant des années, la question de la pollution et de son impact sur la santé des riverains a été négligée. On passe au vote, la résolution est acceptée par 25 « oui » et 6 abstentions.

Judith Monfrini/Commu'Comm

## Municipal en bref

- Le Conseil municipal a adopté un crédit brut de CHF 7 750 000.– pour la réalisation des travaux de génie civil sur le chemin Jacques-Philibert-de-Sauvage par 28 «oui» et 4 «non».
- A l'unanimité, il a accepté un crédit de CHF 2 560 000.– pour la réalisation de 12 vestiaires au stade de Vernier.
- De même, il a approuvé un crédit brut de CHF 7 000 000.– destiné à l'assainissement des façades de la Salle du Lignon et du Centre sportif du Lignon, sis place du Lignon 16.
- Les Conseillers municipaux ont accepté une résolution fixant l'Indice d'utilisation du sol (IUS) du Plan localisé de quartier (PLQ) chemin de la Bourdonnette, chemin des Campanules et chemin des Sellières – plan n° 29'890-540).
- Ils ont accepté de cautionner la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) en vue d'un financement à hauteur de CHF 8 560 000.– pour la construction de logements et commercial à l'avenue de Châtelaine 78.
- De même, le Conseil municipal a accepté de cautionner la FMCV en vue d'un financement à hauteur de CHF 12 540 000.– pour la construction de logements et de locaux pour une crèche à la rue Jean-Simonet 3-3A.
- Enfin pour cette fondation (FMCV), il a accepté un dernier cautionnement de CHF 29 600 000.– pour la construction de logements au chemin du Croissant 1 à 7.
- Le Conseil municipal a donné un préavis favorable pour la nomination du lieutenant Olivier Zryd au grade de premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers.
- Dans la passation des marchés publics, il a accepté une résolution visant à n'accorder des contrats qu'aux entreprises et à leurs sous-traitants n'ayant pas commis d'infraction à la Convention collective. Par la même résolution, il s'est engagé à n'accorder des contrats, en principe, qu'à celles qui n'emploient pas plus de 10% de leurs effectifs en contrats temporaires sur les chantiers.

### Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

**Mardi 13 mars 2018 à 20h30**

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

### Rendez-vous citoyens

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 3 mars de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!  
Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.

# Communications, séances des 21 novembre 2017 au 16 janvier 2018

## Autorisations de construire

### Autorisations délivrées par le Canton

DD 110'499: M. Joseph Sacchi – Construction d'un habitat groupé de 8 logements (47.80% THPE) avec garage souterrain, panneaux solaires, pompe à chaleur et sondes géothermiques – abattage d'arbres – route du Bois-des-Frères 15.

DD 105'690 / 2: M. André Meylan – (Création de deux villas jumelées (HPE 27.4%) – installation de sondes géothermiques garages) – Déplacement de l'implantation des villas – Création d'une paroi de consolidation – Chemin des Sellières 41, 41 A, 41 B.

APA 48'946: Commune de Vernier – Installation d'une aire de jeux – Avenue de Crozet 39.

DD 107'803 / 2: Commune de Vernier, Etat de Genève, M<sup>me</sup> Francesca Da Riva – (construction d'un immeuble de logements et commercial – pose de panneaux solaires en toiture et installation de sondes géothermiques – construction basse sur cours) – mise à jour des plans financiers – Chemin De-Maisonneuve 2 / Avenue de Châtelaine 78.

DD 105'619/3: SPA Management SA – (Construction d'un immeuble de logements – installation de panneaux solaires en toiture) – construction d'un immeuble – Chemin De-Maisonneuve 12.

## Demandes d'autorisations

### Préavis communal

DD 102'756 / 4: M. Maurice Demaurex, M<sup>me</sup> Kejia Hu & M. Bang Shi, M<sup>me</sup> Smita Singh, M. Ajay Kumar Singh – (Construction de quatre villas mitoyennes 32.9% HPE et couverts à voitures) – Modification du projet à 40.16% HPE – Modification des aménagements extérieurs et des couverts – Chemin de la Fleuriste 1. **Préavis favorable.**

DD 110'635: Coopérative VERNTISSA – Installation de téléphonie mobile – Chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage 37. **Préavis défavorable**, s'agissant d'une nouvelle installation.

DD 107'344: PG Promotors SA, Rosetabor IV SA, Rosetabor V SA, Domaine public communal, Atra Automobiles SA Dépendances de 2281 à 2287 – Construction d'un îlot comprenant: bâtiments administratifs, résidence étudiante et hôtelière, hôtel, commerces, salles polyvalentes, activités de loisirs et parking en sous-sol – abattage d'arbres – climatisation – Quartier de l'Etang – îlot A. **Préavis favorable sous condition.** Avant l'ouverture du chantier de l'îlot A, la faisabilité technique de la construction de la passerelle reliant cet îlot au BIBC et à la halte RER de Vernier doit être confirmée.

DD 111'046: BVK Personal Vorsorge des Kantons Zurich, Poste Immobilier SA – Transformation du Centre commercial du Lignon – Place du Lignon 1 à 10 et 11 à 45. **Préavis favorable** sous condition: prévoir un ascenseur qui donne accès à la mezzanine afin de rendre celle-ci accessible aux personnes à mobilité réduite.

DD 109'080: Centre Balaxert SA – Réaménagement du parvis Casaï: déplacement de l'arrêt de bus et des places taxis, divers travaux d'aménagement, abattage d'arbres – Avenue Louis-Casaï 27. **Préavis favorable.**

# PLR

## Les Libéraux - Radicaux Vernier

### Apportez votre soutien aux candidats PLR verniolans !

Cinq membres actifs du PLR-Vernier se présentent aux prochaines élections au Grand Conseil. Cent sièges sont à repourvoir au sein de l'hémicycle et chaque voix compte pour départager l'ensemble des candidats.

Représenter les intérêts des verniolans et insuffler le dynamisme du PLR, tels sont les enjeux de nos cinq candidats.

#### Portraits

- Laurent TSCHOPP, 51 ans, employé de banque, Conseiller municipal  
Credo : «Vers l'Avenir, vers vous, vers Genève».
- Philippe JUD, 53 ans, enseignant, Vice-Président du PLR-Vernier  
Credo : «Une meilleure qualité de vie pour tous les Genevois».
- Gilles-Olivier BRON, 41 ans, historien, Conseiller municipal. Credo : «Une candidature suburbaine de (rive) droite».
- Nicolas AUBERT, 43 ans, employé de banque, Président du PLR-Vernier  
Credo : «Ensemble pour une Genève conquérante et tournée vers l'avenir».
- Gian-Reto AGRAMUNT, 36 ans, avocat, Secrétaire du PLR-Vernier  
Credo : «Engagé pour une Genève dynamique et innovante».

Faites plus ample connaissance avec eux sur le site internet [ecoute-action.ch](http://ecoute-action.ch) dédié aux projets personnels et inspirations de chacun. Vous pouvez aussi les contacter pour poser vos questions sur le site mentionné ci-dessus.

#### Chaque voix compte, votez et faites voter !

N'oubliez pas vos agendas : Événement PLR-Vernier le 18 mars 2018 – Informations complémentaires au prochain numéro.



vert'libéraux

## ALLIANCE DU CENTRE

### Les candidats du PDC Vernier aux élections du Grand Conseil

C'est avec plaisir que nous vous soumettons nos 4 candidats du PDC Vernier aux élections cantonales, désignés parmi les 78 colistiers des autres communes.

Par ordre alphabétique, nous vous présentons :



Christophe Dulex



Yves Magnin



Christina Meissner



Dardan Sopi

De grands projets comme le quartier de l'Étang, le centre culturel de Châtelaine, le centre pour réfugiés mineurs non accompagnés, la bretelle autoroutière et barreau de Montfleury seront à l'ordre du jour au-delà des seules pré-occupations communales.

C'est pourquoi nous nous engageons en nombre et force afin de montrer notre intérêt à participer aux décisions cantonales et y faire entendre la voix des communes suburbaines.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : [vernier.pdc-ge.ch](http://vernier.pdc-ge.ch) et sur Facebook : PdcVernier.



### Elections cantonales Faites confiance aux socialistes de Vernier !

Le parti socialiste de Vernier est fier de présenter 5 candidat-e-s aux élections au Grand Conseil (liste n° 3) qui se tiendront le 15 avril prochain :

**Marko BANDLER**, 42 ans, Le Lignon, responsable du service de la cohésion sociale, député suppléant

**Martin STAUB**, 33 ans, Vernier-Village, avocat, Conseiller municipal

**Denis CHIARADONNA**, 41 ans, Vernier-Village, juriste d'entreprise aux TPG, Conseiller municipal

**Gladys ACOSTA-BRANDRUP**, 48 ans, Châtelaine, éducatrice de la petite enfance, Conseillère municipale

**Jean-Pierre TOMBOLA**, 51 ans, adjoint administratif à l'Etat de Genève, Conseiller municipal

Et bien sûr, pour l'élection au Conseil d'Etat, **notre Conseiller administratif Thierry APOTHELOZ** portera haut et fort la voix de notre Ville pas Commune (liste n° 1 avec Anne Emery-Torracinta et Sandrine Salerno)!

N'hésitez pas à venir rencontrer nos candidat-e-s et à échanger avec eux/elles sur nos stands aux dates suivantes :

- **24 février** (Balexert, arrêt du tram), de 10h à 12h
- **10 mars** (Vernier-Village, devant la Coop), de 10h à 12h
- **24 mars** (Lignon, devant le Centre commercial), de 10h à 12h
- **31 mars** (Châtelaine, devant la pharmacie), de 10h à 12h
- **7 avril** (Balexert, arrêt du tram), de 10h à 12h
- **14 avril** (Lignon, devant le Centre commercial), de 10h à 12h

Retrouvez tou-te-s les candidat-e-s socialistes ainsi que notre programme sur [www.ps-ge.ch](http://www.ps-ge.ch)



## LE MCG, tous y viennent !

Dès nos débuts, nous avons été l'objet de toutes les critiques, notre position claire sur la préférence cantonale nous aura valu les foudres des partis traditionnels.

Essuyant les insultes et la médisance, le MCG a maintenu ses positions, affirmant haut et fort ce que personne ne voulait entendre.

Grâce à votre soutien, à votre confiance, nous avons pu porter le message de bon sens qui est le nôtre :

- « les nôtres d'abord ».

A force de ténacité, désormais la préférence cantonale est portée au plus haut sommet de l'Etat par notre Conseiller d'Etat Monsieur Mauro Poggia, ainsi que par les député-e-s que vous avez aidé à élire en portant vos voix sur nos listes !

Des communes, en passant par le Grand Conseil, jusqu'au Conseil d'Etat, nous portons et continuerons à porter ce combat envers et contre tous, car il s'agit de l'avenir de nos enfants.

Attachés à une formation de pointe pour nos jeunes, à l'attribution prioritaire des places de travail à nos résidents, avec votre soutien, nous continuerons à le faire dans l'intérêt de toutes et tous !

C'est pourquoi, à l'approche de la prochaine échéance électorale d'avril, nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien.

Avec votre soutien, nous pourrons continuer de porter la voix du bon sens au plus haut de l'Etat.

Nous nous battons et nous battons toujours pour vous !



## Non à un développement débridé de l'aéroport sur le dos des riverains !

Les Verts de Vernier déplorent que le plan sectoriel d'infrastructure aéronautique (PSIA), définissant les orientations de l'aéroport, n'ait pas été élaboré en transparence envers les citoyens. Les enjeux centraux de cette stratégie, soit les impacts sur la santé, le climat et l'aménagement du territoire, sont complètement passés sous silence.

La stratégie de développement retenue entraînera en effet une augmentation du trafic aérien, ce qui signifie davantage de bruit, davantage de pollution et davantage d'émission de gaz à effet de serre.

Ces augmentations signifient l'octroi d'un droit de polluer en toute liberté, en contradiction avec tous les efforts consentis ces dernières années dans notre canton et à Vernier, pour assainir l'environnement, favoriser la mobilité douce et diminuer les nuisances sonores.

Quant au bruit, qui doute encore de son effet délétère sur notre sommeil et les capacités d'apprentissage de nos enfants ? L'introduction d'une nouvelle courbe d'évaluation, conçue pour permettre plus de bruit et ainsi englober davantage de zones résidentielles, aura non seulement des conséquences sur notre santé mais dépréciera également la valeur foncière des terrains.

Les Verts de Vernier, seul parti verniolan à avoir répondu à la consultation publique de l'office fédéral de l'aviation civile, ont interpellé les autorités fédérales en janvier. Nous exigeons des garanties de qualité de vie pour nos citoyens, notamment 8 heures de sommeil sans bruits d'avion, une pollution sonore supportable en journée et une limitation de la pollution de l'air.

Notre mobilisation est constante ; elle doit permettre l'adoption par le peuple de l'initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport » et de faire aboutir notre initiative « De l'air, moins de bruit » que vous pouvez signer ici : [www.verts-ge.ch](http://www.verts-ge.ch).

# Comment recycler CD, DVD, radiographies et bouteilles en plastique ?

**V**ous vous êtes peut-être déjà demandé que faire de certains déchets comme les CD, DVD, radiographies ou encore les bouteilles en plastiques qui ne sont pas collectés par le service de la récupération? Il s'agit simplement de les amener dans un commerce. La plupart des détaillants qui se trouvent sur notre territoire mettent à disposition des emplacements pour la récupération des plastiques, CD et DVD. Renseignez-vous auprès des commerces de votre quartier!

## Bouteilles en plastique

Vous pouvez apporter vos bouteilles en plastique vides de

- produits laitiers,
- produits de lavage et de nettoyage,
- shampoing, produits de douche,
- savon, lotions, crèmes,
- huile, vinaigre, sauces,
- engrais pour plantes.

Ne sont pas compris: les briques à boissons, les bouteilles en plastique du domaine du bricolage, du jardinage et de l'automobile, les barquettes, gobelets et tubes, les feuilles en plastique et les sachets de recharge, qui doivent être jetés avec les déchets incinérables.

Les plastiques collectés sont transformés en granulés utilisés notamment pour la fabrication de gaines de protection de câbles et de cache-câbles.

## CD et DVD

Les commerces qui récupèrent les CD et DVD sont souvent équipés de postes de collecte dont les fentes sont munies de «dents de requin» ou d'un bloc effaceur permettant d'effacer les données.

A noter que les boîtes de CD sont exclues de cette collecte.

## Radiographies

Les radiographies ont une teneur en argent non négligeable et sont 100% recyclables. Le métal précieux est récupéré. Si le support est en bonne qualité, il sera récupéré dans le domaine du textile; si tel n'est pas le cas, le support en plastique sera réutilisé dans le domaine du bâtiment où en dernier ressort il servira à fabriquer du bitume.

Pendant plusieurs années, il était possible d'amener les radiographies dans les pharmacies, mais la plupart ne récupèrent plus ce type de déchet. Ces commerces ont probablement été confrontés au même problème que nous: plus de filiale de recyclage.

Toutefois, une entreprise implantée sur Vernier récupère dorénavant ce type de documents afin de les recycler. Vous pouvez dès à présent amener vos radiographies au Centre d'entretien de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez trouver de plus amples informations sur la récupération de ces déchets sur le site [www.swissrecycling.ch](http://www.swissrecycling.ch).

## Info

Service de la récupération  
Via Monnet 3, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 00 – [cev@vernier.ch](mailto:cev@vernier.ch)

# La mutation du quartier de l'Étang débute !

Les travaux du projet de l'Étang ont démarré en fin d'année 2017, par la dépollution du site et la démolition de plusieurs ouvrages. Un signal fort qui marque une étape importante dans l'avancée du projet urbain.



**L**a mutation du quartier de l'Étang est une opportunité qui garantit une reconversion du site, associant emplois et habitats, tout en répondant aux plus hautes exigences techniques de confort et de sécurité pour ses futurs habitants. Il se veut exemplaire du point de vue environnemental et a obtenu le label « site 2000 Watts », qui assure que le projet est conforme aux principes du développement durable, en matière de ressources utilisées pour la construction, l'exploitation des bâtiments et pour la mobilité engendrée par l'exploitation des bâtiments.

Pour la Ville de Vernier, le projet de l'Étang doit être exemplaire et novateur en termes de développement d'espaces verts destinés à la population. Le projet prévoit des immeubles avec

des toitures végétalisées et des jardins urbains en toiture. Les cœurs d'îlots seront essentiellement piétonniers et reliés au futur parc des Tritons. Pour les autorités communales, la mobilité douce est une préoccupation majeure. Les piétons doivent pouvoir circuler en toute sécurité. Enfin, des coins de verdure seront aménagés procurant ainsi de véritables jardins partagés pour les futurs habitants.

Un nouveau quartier à vivre va naître. Il bénéficiera d'espaces publics de qualité, de nombreux lieux de rencontres et d'espaces verts en plus de la régénération de l'étang des Tritons existant, de commerces de proximités et d'infrastructures de transports performantes. Les autorités communales et cantonales ont d'ores et déjà décidé formellement des engagements financiers





importants pour assurer un développement cohérent de chaque mode de transport, allant de la mobilité douce aux transports publics. Ceci est fait en concertation avec les projets d'extension du réseau ferroviaire et routier garantis par les offices fédéraux en charge de ces dossiers.

La Ville de Vernier est en charge de la réalisation des équipements publics de proximité à destination des futurs habitants. Un projet scolaire, une crèche, un espace socio-

culturel et de nombreux lieux pouvant accueillir activités et animations complètent les besoins en infrastructures publiques nécessaires à une vie harmonieuse dans le quartier. Le démarrage des travaux des équipements publics est prévu en 2019 pour une livraison à la rentrée scolaire 2021. La Commune sera extrêmement attentive à travailler avec des entreprises respectant en tous points la Convention de travail collective et les principes propres à l'administration communale.

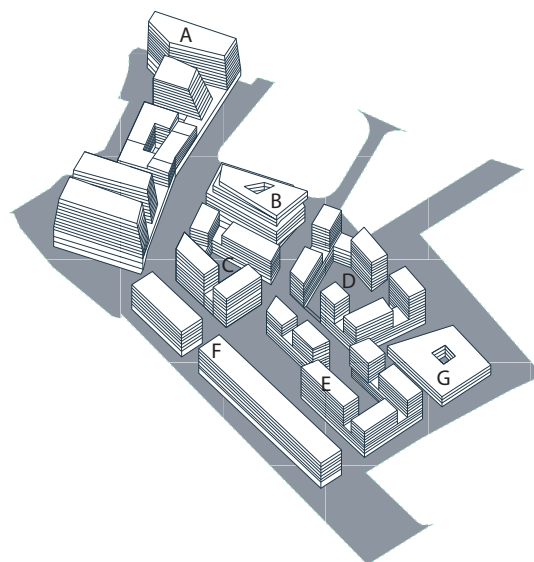
## Calendrier prévisionnel

Le projet urbain vient d'amorcer les travaux de terrassements et d'ici le printemps, les premières constructions démarreront.

2017 : Dévoisement des conduites à distance – Lancement des démolitions – Ouverture du chantier – Mars 2018 : Démarrage des constructions – Mai 2021 : Réception îlot E – Septembre 2021 : Réception îlot G – Octobre 2021 : Réception îlot B, D et F – Février 2022 : Réception îlot C – Septembre 2022 : Réception îlot A

### Affectation des îlots

- A: Activités commerciales, administratives et hôtelières
- B: Activités commerciales et administratives
- C, D, E: Logements
- F: Activités, commerciales, artisanales et administratives
- G: Equipements publics



### Info

Ville de Vernier  
Services technique, tél. 022 306 07 50  
[techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)

Opérateur  
URBAN PROJECT  
[etang@urbanproject-sa.ch](mailto:etang@urbanproject-sa.ch)

# Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ont des revenus modestes ne leur permettant pas de s'adresser à une fiduciaire.
- qui ne possèdent aucun bien immobilier en Suisse ou a l'étranger ni aucun compte bancaire à l'étranger.

**Une participation financière de CHF 20.– est demandée.**

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

- **CAS de Vernier (Hospice général)**  
Avenue de Châtelaine 81 B, 1219 Châtelaine  
Tél. 022 420 47 40
- **CAS des Avanchets (Hospice général)**  
Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets  
Tél. 022 420 47 50
- **SCOS service de la cohésion sociale**  
Chemin de l'Etang 4-6, 1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 06 70

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en

possession des justificatifs de vos revenus 2017 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 12 février 2018.**

## Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas :

- CHF 50 000.– personne seule
- CHF 60 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7000.– par enfant à charge

## L'épargne ne doit pas dépasser globalement

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous, le montant de CHF 20.– restera dû.

**Les contribuables ne se présentant pas au rendez-vous fixé se verront devoir payer deux fois CHF 20.– lors d'une deuxième prise de rendez-vous.**

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie.**

## A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle

### 1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2017
- attestation SPC : prestations versées en 2017
- attestation retraite éventuelle du 2<sup>e</sup> pilier 2017 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2017
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2017)
- primes payées à l'assurance maladie en 2017
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2017)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2017

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2017

### 2. Salariés

- attestation salaire 2017
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2017)
- attestation indemnités pertes de gains (2017)
- attestation allocation logement (2017), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2017)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2017
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2017)
- primes payées à l'assurance maladie en 2017
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie,

- dentiste, lunettes (2017) ; certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2017
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2017
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

**N.B.** Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

## Action impôts pour les 18 à 25 ans



Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, offre aux jeunes adultes un soutien administratif individualisé afin de les aider à remplir gratuitement leur déclaration d'impôts.

En début d'année 2018, un courrier personnalisé a été adressé à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il est accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite.

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 – [cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)

## Zones villas de Signal, Montfleury et Crotte-au-Loup :

Une séance d'information publique est organisée en présence d'Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie et Yvan Rochat, maire de la Ville de Vernier.

### Lundi 19 février 2018 à 18h

Ecole de Vernier-Place, route de Vernier 200

En février 2017, dans le cadre de la mise à jour du plan directeur cantonal 2030, les périmètres de Signal, Montfleury et Crotte-au-Loup ont été retirés de la liste des

secteurs destinés à devenir des zones d'activité. Depuis, les projets de modification de zones ont été abandonnés.

Cette séance sera l'occasion de répondre à vos questions sur les incidences de ces retraits et de préciser le devenir de ces secteurs d'habitation.

### Info

Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

[grandsprojets@etat.ge.ch](mailto:grandsprojets@etat.ge.ch) – [www.ge.ch/lc/zimeysaver](http://www.ge.ch/lc/zimeysaver)

## A louer

Places de parc pour camping-cars ou caravanes dans parking surveillé dès CHF 80.– par mois.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les services techniques de la Ville de Vernier – tél. 022 306 07 50

## Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu :

**mardis 20 février et 6 mars 2018**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au : Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 00

\*zones villas non desservies

# Les chenilles processionnaires dans nos parcs et jardins

**Malgré tous les efforts du service des espaces verts, il est presque impossible de supprimer la totalité des nids. Nous mettons cependant tout en œuvre pour diminuer au maximum la prolifération de ces insectes, ainsi que les risques qui y sont liés pour la population.**

**C**onnu de tous et apprécié pour sa végétation pérenne et sa valeur décorative, le pin est bien présent dans le patrimoine arboré genevois. Ce conifère nécessite une attention particulière, puisqu'il abrite la chenille processionnaire du pin. Cette larve d'un papillon de nuit anodin, connue pour son mode de déplacement en file indienne, est reconnaissable à son nid en forme de boule blanche tissée dans les branches des pins. Les chenilles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres. Une espèce voisine peut s'attaquer aux chênes, elle ne forme toutefois pas de cocon visible.

La chenille processionnaire du pin est la larve du papillon de nuit appelé *Thaumetopoea pityocampa*. Le papillon, qui est la forme «adulte»

de la chenille, éclot durant l'été, entre juin et septembre selon le climat. La femelle papillon recherche un pin et dans une moindre mesure un cèdre pour y pondre ses œufs. Les œufs sont déposés en rangées parallèles par paquet de 150 à 320, formant un manchon gris argenté recouvert d'écailles, long de 2 à 5 centimètres, sur les rameaux ou les aiguilles de pin. L'éclosion a lieu cinq à six semaines après la ponte. Elle donne naissance à des chenilles qui muent trois fois avant l'hiver. Les jeunes chenilles tissent des pré-nids où elles passent la journée. Les larves commencent à manger le limbe des aiguilles du pin. A ce stade, elles ne sont pas encore urticantes.

Au quatrième stade larvaire, elles forment un nid d'hiver définitif au moment des premiers froids de novembre, côté sud pour profiter des rayons du soleil et protéger les chenilles du froid. Elles en sortent pour se nourrir quand il fait plus chaud, se déplaçant en «procession» suivant un fil de soie qui leurs permet de rentrer au nid. La cohésion de la file en déplacement est assurée par le contact de la tête d'une chenille avec les poils de l'abdomen de celle qui la précède.

Au printemps, les chenilles en procession quittent l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm), dans un endroit bien ensoleillé. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m. Chaque chenille va tisser un cocon individuel dans lequel aura lieu la transformation en chrysalide puis en papillon. Les chrysalides métamorphosées sortent de terre. Le cycle peut alors reprendre par accouplement de la femelle et du mâle



Nid définitif

qui meurt un ou deux jours après, alors que la femelle s'envole vers une branche pour pondre.

Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées. Recouvertes de poils, leur pouvoir urticant provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et de la partie postérieure de la chenille. Les poils sont également présents dans les nids définitifs, puisque deux mues y sont effectuées, et peuvent rester urticants pendant plusieurs années s'ils sont préservés de l'humidité. Ces poils, légers et fragiles, se détachent très facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée. De plus, ils peuvent être emportés par le vent. Lorsque le poil se brise, la substance urticante et allergisante qu'il contient, la « thaumétopoéine », se libère provoquant des démangeaisons très vives mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie.

Pour contrer la prolifération de cet insecte problématique tant pour l'humain que pour certains végétaux, les espaces verts de la ville de Vernier mettent en place plusieurs moyens de lutte.

### **Le piégeage par confusion sexuelle**

Chaque année, juste avant le début du vol des papillons (fin juin) nous posons une trentaine de pièges à phéromone dans les pins et une dizaine dans les chênes sur l'ensemble du territoire de la ville. Le principe de ces pièges est de capturer les papillons mâles, qui seront attirés à l'aide de capsules de phéromones placées dans des pièges à 4-5 mètres de hauteur dans les arbres. Une fois entrés à l'intérieur, les papillons ne peuvent plus en sortir, ce qui empêche partiellement la reproduction de ces insectes. Nous retirons ces pièges à la fin des vols, durant le mois de septembre.

### **Le piégeage avec le collier Procerex**

Si un nid n'est pas accessible avec une échelle ou une nacelle, nous posons un système autour du tronc, à environ 4 mètres de hauteur. C'est une sorte de rigole en plastique, reliée à un sac, qui oblige les chenilles à descendre dans ce dernier les piégeant ainsi. Les sacs sont vidés une fois la descente des chenilles terminée.



Chenilles urticantes

### **La lutte mécanique**

Nous procédons à des tournées de contrôle sur l'ensemble de la ville et dès qu'un nid est repéré, il est coupé puis brûlé.

Selon l'article de loi concernant les chenilles processionnaires (L 4 05.04: Règlement sur la conservation de la végétation arborée RCVA):

**Il faut savoir que tout propriétaire ou locataire est tenu de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids, ou de mettre en place des moyens visant à éviter la propagation de ces insectes sur sa parcelle. Cela dès leur apparition et jusqu'au 15 février de chaque année.**

Le service des espaces verts reste évidemment à votre disposition pour toutes questions concernant les chenilles processionnaires ou autres sujets liés aux parcs et jardins.

### **Info**

Service des espaces verts, tél. 022 306 07 00  
Lundi au vendredi: 8h-11h / 13h30-16h30  
[sevv@vernier.ch](mailto:sevv@vernier.ch)

# Retour sur l'exposition « Moi Aussi »

En novembre dernier, l'inauguration de l'exposition «Moi Aussi» a mis en lumière l'engagement de la Ville de Vernier en faveur de l'accueil inclusif en petite enfance.

**L**e témoignage de Ruth Foley, la maman d'une petite fille atteinte de trisomie 21, a remarquablement illustré ce sujet lors de l'inauguration.

*«Ma fille cadette fréquente la crèche de Vernier-Village depuis deux ans. Et je peux dire que son inclusion à la crèche a été un moteur puissant pour elle et notre famille. Quand je l'ai inscrite, je n'ai pas dit qu'elle portait une trisomie. Je l'ai fait quand j'ai reçu l'appel m'offrant une place. La réponse a été ouverte et chaleureuse «Oui, nous sommes prêts à accueillir votre fille. Tous les enfants sont différents et nous allons apprendre beaucoup d'elle comme des autres.»*

*La collaboration avec le personnel de la crèche a été essentielle pour réussir son inclusion. C'est devenu un partenariat vital. Nous nous sentons moins seuls quand il y a des défis à surmonter et nous pouvons partager de forts moments de joie quand elle franchit une étape de développement.*

*Et quel bonheur de voir l'épanouissement de ma fille au sein de la crèche! De la voir arriver chaque jour souriante et confiante. Pour elle, le simple fait d'être avec d'autres enfants favorise fortement son développement. Comme elle est très visuelle, elle apprend plein de choses en imitant ses copains. La crèche connaît le profil d'apprentissage spécifique à la trisomie 21 et peut accompagner l'enfant. Quand on voit ma fille à la crèche aujourd'hui, on voit bien qu'elle a beaucoup plus en commun avec les autres enfants qu'elle n'a de différences.*

*Grâce à cette approche inclusive, nous avons élargi le réseau de personnes à Vernier qui aiment et connaissent notre fille. L'autre jour, un parent m'a raconté que son fils n'arrête pas de parler d'elle, sa copine. Une autre maman l'a invitée pour le goûter. La valeur de ces témoignages d'amitié est inestimable. Cela nous donne de l'espoir pour son futur.*

*Jusqu'à maintenant, notre expérience de l'inclusion est positive mais nous avons un long chemin devant nous: l'école, l'université, le travail, un appartement, un copain...*

*Je suis très fier d'être Verniolane! Ensemble, nous pouvons travailler à ce qu'un jour toutes les personnes porteuses d'une trisomie 21 n'aient plus besoin de dire «Moi Aussi» car elles seront déjà intégrées dans tous les domaines de notre société tout au long de leur vie.»*

C'est également la volonté de la Ville de Vernier et de son service petite enfance, qui partage la vision inclusive de cette maman et soutient l'accueil de tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

## Info

Service petite enfance, tél. 022 306 06 80  
[petite-enfance@vernier.ch](mailto:petite-enfance@vernier.ch)



© Magali Girardin

Inauguration de l'exposition "Moi Aussi"

# Inauguration du centre musical des Libellules

Le centre musical des Libellules ouvre ses portes à la population pour faire découvrir son espace et ses activités le vendredi 2 mars!



**A**yant à cœur de favoriser la mobilisation citoyenne dans la gestion de la vie publique et convaincue du rôle prépondérant des associations dans le maintien et le renforcement de la cohésion sociale, la Ville de Vernier s'est engagée à soutenir les personnes actives dans la vie de quartier.

Une réflexion a ainsi été engagée quant aux besoins et envies des habitants des Libellules pour l'occupation des différents édicules construits au pied de l'immeuble. Très vite, l'idée d'un lieu dédié à la musique a émergé, un espace dans lequel les habitants pourraient faire de la musique, suivre des cours, répéter, assister et participer à des animations musicales.

La Commune a donc équipé en 2017 l'édicule numéro 10 d'un petit studio d'enregistrement, d'une sono et de lumières. Actuellement, l'édicule est animé par l'association VEART qui propose tout au long de l'année des cours

de guitare, de chant ainsi qu'un programme d'activités variés, accessible et ouvert à tous pour 2018! Il est également utilisé par plusieurs associations comme espace de répétition selon les plages horaires disponibles.

La Ville de Vernier vous convie à l'inauguration publique du centre musical des Libellules le **vendredi 2 mars dès 17h30**. Un apéritif en musique sera servi après la partie officielle.

## Programme

- 17h30 Accueil en musique par les élèves de l'association VEART
- 18h Discours des autorités
- 18h30 Apéritif et animation musicale par le groupe Opus Mambo

## Info

Service de la culture et de la communication  
Tél. 022 306 07 80 - [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch)

# Concept de mesures d'isolation acoustique autour de Genève Aéroport

En septembre 2017, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a validé le nouveau concept de mesures d'isolation acoustique (MIA) de l'aéroport de Genève.

Ce concept décrit les modalités de mise en œuvre des MIA pour les locaux à usage sensible au bruit. Environ 3 200 logements devront être insonorisés dans un délai de dix ans, pour un montant total estimé à 87 millions de francs à charge de l'exploitant de l'aéroport.

Le champ d'application de ce nouveau concept porte non seulement sur les bâtiments soumis à un bruit supérieur aux valeurs d'alarme mais englobe également l'insonorisation des bâtiments soumis à un bruit supérieur aux valeurs limite d'immission. Il est disponible au téléchargement sur la page dédiée de Genève Aéroport : [www.gva.ch/insonorisation](http://www.gva.ch/insonorisation)

Ce document fixe les détails relatifs à la réalisation des travaux d'insonorisation : le périmètre des bâtiments concernés est délimité, les modalités pratiques sont précisées et le déroulement des interventions est planifié en définissant différentes priorités.

## Info

Genève Aéroport  
Tél. 022 717 71 11  
[insonorisation@gva.ch](mailto:insonorisation@gva.ch)  
[www.gva.ch/insonorisation](http://www.gva.ch/insonorisation)

## Rappel : nouveaux horaires de la permanence téléphonique du P'tilibus !

Le P'tilibus est un véhicule destiné au transport de personnes à mobilité réduite. Cette prestation, assurée par une équipe de bénévoles, est offerte à tous les habitants de la Ville de Vernier pour des transports sur tout le canton.

Depuis septembre 2017, la permanence téléphonique a de nouveaux horaires : elle répond à vos appels les mardis et jeudis de 13h à 15h. Tél 079 558 98 04.

Afin de permettre une organisation optimale, il convient de réserver votre course au minimum 48 heures à l'avance.

### Prix de la course

CHF 5.- les 2 premières heures, puis CHF 5.- par heure supplémentaire.

### En cas d'annulation

Prière d'appeler le numéro de permanence au plus tard à 9h le jour de la course ou la veille, pour toute course ayant lieu avant 9h, en laissant un message sur le répondeur.

Aucune demande de course ne sera prise sur le répondeur !





# Visitez le Village des métiers santé-social à Balexert

Les métiers de la santé et du social vous intéressent ? Vous voulez en savoir plus sur un secteur dynamique et passionnant offrant de nombreuses possibilités de formation et d'emploi ?



**L**e Centre d'information et de promotion Le 28, en collaboration avec la Ville de Vernier et le centre commercial Balexert, a le plaisir de vous convier au village des métiers santé-social.

Retrouvez-nous les **mercredi 21 et jeudi 22 mars 2018** dans le hall du centre commercial de Balexert de 9h à 18h.

De nombreuses institutions, employeurs, écoles et associations professionnelles représenteront la grande diversité des métiers santé et social.

Un riche programme d'animations permettra au public de tout âge de rencontrer les professionnel-le-s et de s'informer sur la formation, les métiers et les enjeux entourant ces carrières d'avenir. Vous trouverez lors de ces journées

une exposition de BD, des stands de démonstration et simulation des métiers en présence d'étudiants et d'apprentis. Vous aurez aussi la possibilité de pouvoir échanger avec des professionnel-le-s de la santé et du social qui partageront avec vous leurs expériences et répondront à toutes vos questions sur ces filières.

Cette manifestation vous permettra également de découvrir l'info-Truck du centre Le 28 et de rencontrer ses dynamiques conseillers.

## Info

Programme détaillé sur [genevesantesocial.ch](http://genevesantesocial.ch)

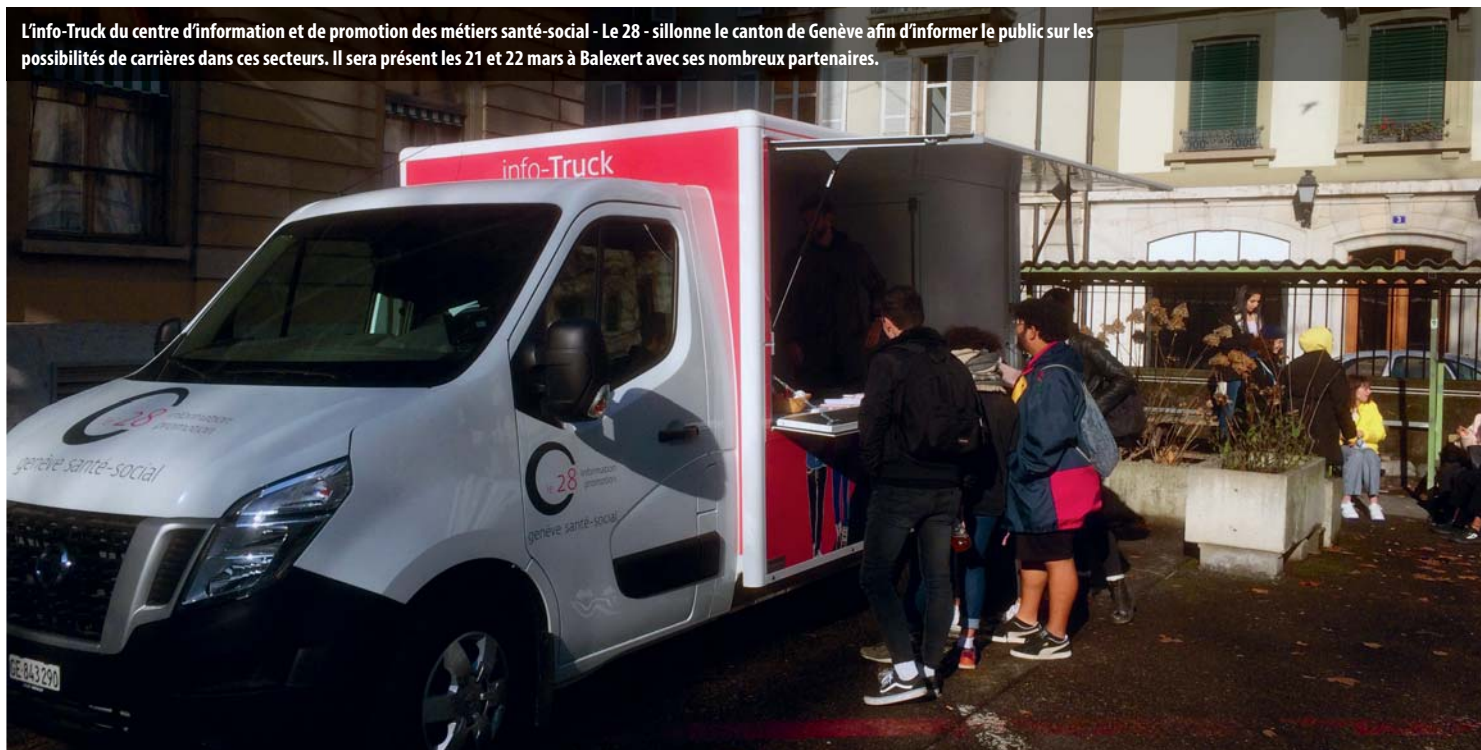
[info@genevesantesocial.ch](mailto:info@genevesantesocial.ch)

Tél. 058 255 11 10

Facebook et Instagram #geneve sante social

**Entrée libre**

L'info-Truck du centre d'information et de promotion des métiers santé-social - Le 28 - sillonne le canton de Genève afin d'informer le public sur les possibilités de carrières dans ces secteurs. Il sera présent les 21 et 22 mars à Balexert avec ses nombreux partenaires.



## Terra Danza

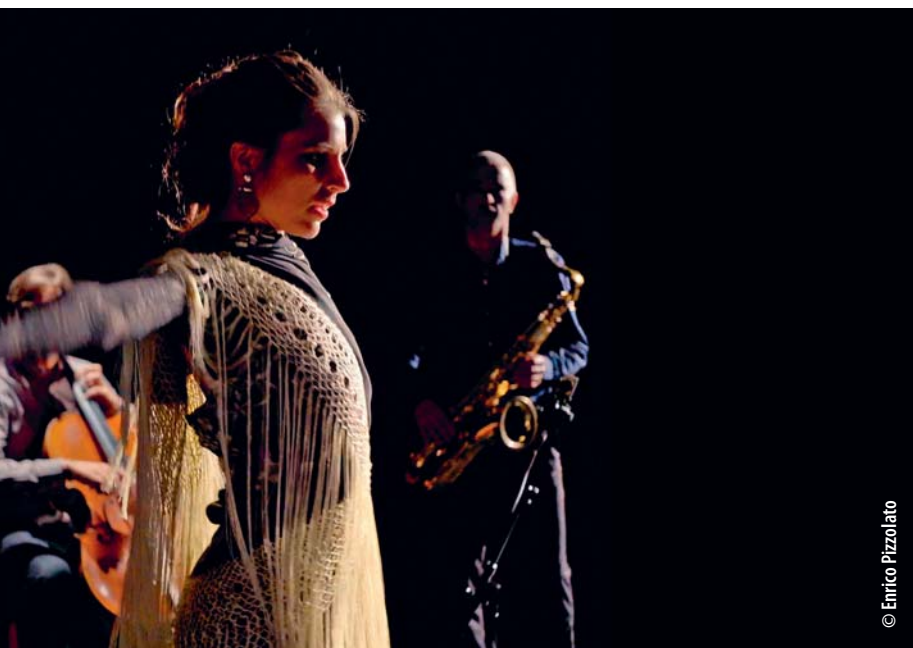
**Le quatuor genevois Zatar vous donne rendez-vous à la Salle du Lignon le jeudi 1<sup>er</sup> mars à 20h pour une soirée de musique et de danse.**

**Z**atar, qui a emprunté son nom à ce mélange d'épices où le Moyen-Orient trempe son pain imbibé d'huile d'olive, brasse depuis 2013 les saveurs et les émotions avec un atypique «ethnojazz de chambre» teinté de chants tziganes, grecs, pugliesi, d'échos du Liban ou encore de romances macédoniennes.

Zatar propose également un cocktail détonant de compositions personnelles, de réinterprétations de musique classique et d'airs traditionnels – avec un faible pour les pièces du violon-

celliste italien Giovanni Sollima, rythmiques et lyriques à la fois.

Pour son projet *Terra Danza*, cette formation, composée de quatre musiciens genevois – Soraya Berent au chant, Francesco Bartoletti au violoncelle, Joël Musy aux saxophones et Nicolas Lambert à la guitare, se joint à la danseuse Alba Lucera, forte tant d'un bagage contemporain que d'une quinzaine d'années à avoir côtoyé les maîtres du flamenco. Elle viendra spécialement de Séville pour enchanter et rythmer de ses pas ce concert.



© Enrico Pizzolato

### Info

*Terra Danza*

*Zatar invite Alba Lucera*

Musique du monde – danse

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 à 20h**


Durée du spectacle: 1h15

Salle du Lignon, place du Lignon 16,  
1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h.

Buvette une heure avant et une heure  
après le spectacle, accès à la salle 10 min.  
avant le début de la représentation.

 **Tarifs:** PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes «5 spectacles» habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balexpert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

**Renseignements:** service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)

# Vole!

Seule en piste, la comédienne Eva Rami livre *Vole!*, un épatant récit autobiographique mariant humour, tendresse et émotion à découvrir le samedi 3 mars.

**E**lsa ne s'en cache pas: elle a une fâcheuse tendance à «partir dans tous les sens». Elle débarque sur sa scène intime avec tout un programme qu'elle ne suivra bien sûr pas. Elle voulait aborder ses premières fois, ses angoisses existentielles, sa peur de vieillir; confier des anecdotes; livrer de grandes conférences derrière son pupitre imaginaire et finir par congédier son assistance à l'heure de se remplir la panse. Mais il n'en sera rien, à

moins qu'il ne s'agisse d'un peu tout ça à la fois. Durant une heure, Elsa prend de l'élan pour faire s'envoler toutes ses voix.

*Vole!*, une odysée intime et lumineuse sur ce qui nous a été donné. Ou pas. Ou alors mal donné... Teinté d'autodérision, lucide et sincère, ce spectacle est une vraie pépite à découvrir le samedi 3 mars à 20h à la Salle du Lignon.



## Info

*Vole!*

Eva Rami

Théâtre

**Samedi 3 mars 2018 à 20h**

Durée du spectacle: 1h

Salle du Lignon, place du Lignon 16,  
1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h.

Buvette une heure avant et une heure  
après le spectacle, accès à la salle 10 min.  
avant le début de la représentation.



**COUP DE CŒUR  
AVIGNON**

## Carte 5 spectacles

La Ville de Vernier, soucieuse de rendre la culture accessible à tous, propose une carte «5 spectacles» à CHF 50.– pour les Verniolans et à CHF 75.– pour les non Verniolans. Nomminative et limitée à la saison culturelle, les réservations des 5 représentations auxquelles elle donne droit peuvent être faites en ligne et l'annulation d'un spectacle n'engendre aucun frais. **La carte est en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), par téléphone au 022 306 07 80 ou par courriel [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch). Profitez-en!**

# Stephen Kovacevich en ouverture des Rencontres classiques 2018

**La musique classique s'invite à la Salle du Lignon. A l'honneur de cette première représentation des Rencontres 2018: le grand pianiste américain Stephen Kovacevich.**

Stephen Kovacevich est une légende. Entendre son jeu inimitable, entrer dans sa poésie singulière, découvrir son esprit génialement créatif est une expérience unique.

Le programme qu'il a choisi pour son concert à Vernier est à l'image de sa générosité: copieux, intense, il exige du musicien une implication totale, un don de soi complet. Nul doute que vous ne ressortirez pas tout à fait la ou le même de la salle de concert, après avoir côtoyé des œuvres comme la 4a partita de Bach, les Intermezzi de Brahms ou la dernière sonate de Schubert sous les doigts de Kovacevich, car le contact de la transcendance bouleverse en profondeur, inspire, fait grandir.



© Sophie Wright

## Info

**Stephen Kovacevich**

Musique classique

**Samedi 10 mars 2018 à 20h**

Durée du spectacle: 1h45

Salle du Lignon, place du Lignon 16,  
1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h.

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle, accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



**Tarifs:** PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

**Renseignements:** service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)

# La Limite, une nouvelle création de la Compagnie Resulto

«L'important n'est pas de convaincre, mais de donner à réfléchir.»  
Telle est la devise de Melinda Perles, danseuse chorégraphe verniolane et fondatrice de la compagnie Resulto.

**L**e terme «Resulto» signifie «je rebondis, je surpasse» en latin. La jeune artiste en pleine essor et débordante de vie a en effet le projet d'aider le plus de monde possible à travers ses créations qui mélangent danse et interprétation théâtrale. Chacun de ses spectacles a pour mission de sensibiliser sur des sujets que l'on aborde peu voire pas du tout à travers la danse. Melinda Perles s'est formée en danse contemporaine et modern'jazz dans plusieurs villes de France ainsi qu'à Londres. Elle a toujours gardé un univers bien à elle et la conviction que la danse n'est pas qu'un déploiement esthétique mais est avant tout un puissant moyen de diffusion de messages. Très observatrice, sa façon d'aborder ses spectacles est peu commune.

Elle interprète de façon à ce que chaque spectateur puisse se reconnaître, s'identifier ou

tout simplement comprendre la signification derrière telle gestuelle et tel regard. En 2015, elle montait sa première création, *Obsession*. Composée pour 4 danseurs, cette pièce avait pour objectif de sensibiliser sur les maladies liées aux pensées irrationnelles telles que les troubles obsessionnels compulsifs, l'obsession du poids et l'obsession amoureuse. Cette création peu ordinaire, présentée plusieurs fois à Genève (également lors de la cérémonie des promotions citoyennes à Vernier) ainsi que sur le canton de Vaud, a permis à Melinda Perles de sortir de l'ombre et de faire évoluer ses projets.

En 2017, la chorégraphe se lançait un nouveau défi et pas des moindres: mettre sur pied une création abordant le thème délicat du suicide. C'est en septembre que la première de *La Limite* est présentée. Interprété en solo et accompagné par des animations dessinées par l'artiste Paul Chuop, ce spectacle soutenu par l'association Stop Suicide a connu un vif succès. A travers cette création, qui sera de retour **vendredi 23 mars 2018 au théâtre de la Cité Bleue** à Genève, Melinda Perles nous raconte l'histoire d'une petite fille qui grandit dans une famille à tendance suicidaire. Elle danse et interprète l'évolution de la fillette jusqu'à montrer comment elle s'en sort. «Le but est de diffuser un message positif et de faire renaitre la notion d'espoir dans le cœur du spectateur» précise Melinda Perles. Une création à découvrir absolument!

## Info

*La Limite*

**Vendredi 23 mars 2018 au Théâtre de la Cité Bleue**

Av. de Miremont 46, 1206 Genève – [resulto-compagniedanse.com](http://resulto-compagniedanse.com)



# FIFDH – 16<sup>e</sup> édition

**La Ville de Vernier s'associe au Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH) pour deux projections gratuites les mardi 13 et vendredi 16 mars!**

Le FIFDH est l'événement le plus important dédié au cinéma et aux droits humains à travers le monde. Il se tient chaque année en mars à Genève, pendant la session principale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Le Festival propose, en parallèle d'événements au centre de Genève, des projections et des débats publics gratuits dans des maisons de quartier, des centres d'hébergement de personnes migrantes, des hôpitaux, des cafés et divers lieux de vie dans les communes genevoises et alentours.

## Le FIFDH à Vernier

Le FIFDH, en partenariat avec l'Hospice général et l'association Agora, posera à nouveau ses valises au Foyer des Tattes le mardi 13 mars pour la projection de *L'Etranger*. Ce film suit le combat de Moussa, coach de football tout juste arrivé du Sénégal, auprès des jeunes joueurs d'origine étrangère dans les quartiers les plus précarisés de Bruxelles pour leur donner espoir en leur sport et en leur vie.

La deuxième projection aura lieu au café Le Nénuphar, aux Libellules, le vendredi 16 mars à 19h30. *Silas, No more business as usual* retrace sur cinq ans le combat de l'activiste Silas Siakor dans un Liberia rongé par la corruption et la déforestation massive. Silas est une ode au pouvoir des individus de riposter contre les politiques et les multinationales afin de protéger leur terre, leur patrimoine, leur vie.

## Mardi 13 mars

*L'Etranger*, de Kenneth Michiels (Belgique)  
Foyer des Tattes, chemin de Poussy 3  
1214 Vernier

Dès 18h : accueil et verrée avec les résidents dans la cour des Tattes

19h : projection du film au restaurant Longe & Perto, suivi d'un buffet préparé par les résidents du centre – Entrée libre

## Vendredi 16 mars

*Silas, No more business as usual*, de Anjali Nayar (Libéria)  
Café Le Nénuphar, route de l'Usine-à-Gaz 10,  
1219 Châtelaine  
19h30 : projection du film  
Entrée libre

Plus d'informations sur [www.fifdh.org](http://www.fifdh.org)



# Chéquier culture

Pour faciliter l'accès à la culture, la Ville de Vernier est partenaire du Chéquier culture, une prestation pour les personnes à revenus modestes.

Le Chéquier culture se présente sous le format d'un carnet de six chèques individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours. Les six chèques d'une valeur de CHF 10.– peuvent être employés individuellement ou cumulés. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet de votre invité-e. Vous pouvez directement utiliser les chèques pour payer aux caisses des nombreuses institutions et événements partenaires en 2018. La liste des partenaires culturels est inscrite dans le Chéquier.

## A qui s'adresse le Chéquier culture

Le Chéquier culture est proposé aux personnes domiciliées à Vernier, de plus de 21 ans et moins de 65 ans et qui sont au bénéfice du subsidé A, B ou 100% pour l'assurance-maladie.

### Info

Ville de Vernier  
Culture et communication  
CP 520 – 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch)

Les étudiants ne peuvent pas recevoir le Chéquier car ils bénéficient déjà d'autres rabais sur les prestations culturelles, liés à leur statut.

## Comment obtenir le Chéquier culture

Il vous suffit de nous transmettre une copie de votre attestation de subsidé d'assurance maladie pour l'année en cours ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité comportant votre date de naissance. Le service de la culture et de la communication vous fera parvenir par courrier postal votre Chéquier nominatif.



## Exposition à la Maison Chauvet-Lullin



### Edouard Mancini - Peinture à l'huile

**Du 2 au 4 mars**

Vernissage: vendredi 2 mars à 13h

Exposition: samedi 3 et dimanche 4 mars de 13h à 20h

*La peinture comme l'écriture sont deux moyens d'expression dont nous bénéficions pour concilier l'usage des yeux et des mains pour développer notre bagage culturel et intellectuel. Les œuvres exposées montrent des paysages de la Belgique, de la France et de la Suisse. Mais encore des fleurs, plusieurs natures mortes et quelques textes en rapport avec certaines œuvres d'étude pour exprimer une sorte d'écologie de la pensée via la peinture.*

### Info

Service de la culture et de la communication, rue du Village 57, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch)

# Quand dans vos bibliothèques « amûûûr » rime avec lecture



## **Homme cherche femme, et autres histoires d'amour, de Simon Rich**

Que vous soyez un martien, un homme préhistorique, Zeus ou même un chien, il y aura toujours quelqu'un pour vous briser le cœur. Simon Rich traite de l'amour sous toutes les formes dans une série de vignettes construites comme des sketches. On y côtoie Sherlock Holmes, qui détecte le moindre indice mais ne voit pas que sa fiancée le trompe, Cupidon en ado flemmard qui ne décoche ses flèches qu'aux gens cool, des martiens qui proposent des parties fines, un homme des cavernes amoureux ou même des chiens qui se parlent par petites annonces. Surprise et rire à chaque page!



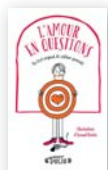
## **Aussi longtemps que dure l'amour, d'Alain de Botton**

« Comment vous êtes-vous rencontrés ? » demande-t-on souvent aux protagonistes d'un couple. En général, la réponse fuse – c'est une histoire qu'ils aiment raconter. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, elle ne fait au contraire que débiter : qu'est-ce qui s'est passé ensuite ? Des premières étincelles amoureuses aux joies et aux peurs de l'engagement, de la naissance des enfants aux tribulations de la vie conjugale, de l'adultère à la réconciliation, voici l'histoire d'un mariage, contée avec toute la finesse et l'humour du philosophe Alain de Botton.



## **Y'a d'l'amour en chansons**

Du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, cette anthologie de la chanson française passe en revue les différents thèmes de l'amour : la rencontre, la déclaration, les amours du temps passé, la passion, le couple, la jalousie, les noces d'or, la rupture. Outre les textes des chansons et de nombreux commentaires, l'ouvrage est agrémenté d'une riche iconographie. Balavoine, Barbara, Bashung, Berger, Birkin, Brassens, Brel, Gainsbourg, Julien Clerc, Piaf, Souchon et les autres vous feront revivre souvenirs et émotions.



## **L'amour en questions**

250 questions de culture générale sur le thème de l'amour, classées en six catégories : littérature, cinéma, chanson, histoire, vocabulaire et tout-venant. Premiers troubles des grands héros romanesques, couples célèbres du cinéma, déclarations en forme de chansons,... ce livre-jeu vous permettra d'en avoir le cœur net...



## **Sites de rencontres : mode d'emploi, de R. Lemonnier et J. Hirth**

Guide d'utilisation des sites de rencontres en ligne. De l'élaboration de son profil au rendez-vous en chair et en os, découvrez tous les conseils et astuces pour éviter les pièges, connaître ses atouts, choisir le bon pseudonyme, rédiger un message d'accroche efficace, préparer et organiser son premier rendez-vous, et plus si affinité...

Découvrez également pléthore de romans d'amour, comédies sentimentales ou drames passionnels. Toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous sont dans le Catalogue en ligne des Bibliothèques de la Ville de Vernier : [www.vernier.ch/biblio](http://www.vernier.ch/biblio)

**Inscription et prêts gratuits !**



## Petits et grands amours...



### **Pourquoi je ne suis plus ton amoureux ?**

#### **Une libre adaptation de « Comme les autres », d'après Alphonse Allais**

« Carla était la plus exquise des ourses. Mais elle avait une fâcheuse tendance à changer d'amoureux pour un oui, pour un non, parfois même pour ni oui ni non. » Mais voilà, Jacques aime Carla qui le délaisse régulièrement pour d'autres prétendants pleins de qualités...

*Le texte simple et les illustrations regorgent de trouvailles délicieusement humoristiques. Une histoire pleine de malice! Dès 5 ans.*



### **Le chat assassin tombe amoureux, d'Anne Fine**

Aimer? Quelle horreur! Tuffy ne veut pas en entendre parler. D'ailleurs, l'Amour c'est pour les nuls et ça rend bête. Pas question pour le chat assassin de tomber amoureux. Vraiment? Alors pourquoi son cœur de pierre fait-il une roulade arrière lorsqu'il apprend que la merveilleuse Coco, au poil luisant, aux yeux brillants est de retour dans le quartier?

*Retrouvez le plus terrible et irrésistible des chats dans ce petit livre parfait pour les enfants qui lisent déjà seuls. Dès 8 ans*



### **Le baiser du mammouth, d'Antoine Dole**

Arthur, 9 ans, est fou amoureux de la copine de sa sœur, Fiona, 15 ans. Et même si personne ne veut prendre ses sentiments au sérieux, lui est bien décidé à prouver que cette histoire d'amour, ce n'est pas de la rigolade! En apprenant la découverte de mammouths conservés dans la glace, il décide, pour surmonter leur différence d'âge, de congeler Fiona jusqu'à ce qu'il ait 15 ans...

*Un roman drôle et captivant par l'histoire, et l'inventivité du jeune personnage. Le tout est porté par une écriture fluide et efficace qui nous emporte dans la vie d'Arthur et ses passions. Dès 8 ans*



### **Bientôt amoureuse, d'Aurore Meyer**

Comment décrire les mystères de l'amour? A tout âge de la vie, c'est compliqué d'en parler. On aime de façon différente mais on a autant de mal à poser des mots sur ces sentiments, que l'on ait 8 ans, 10 ans, 30 ans ou 70...

*Des conseils sur l'amour, les moyens de ménager son amoureux et ses amis, ou de surmonter une rupture amoureuse. Dès 10 ans*

## « Biblio Impro » : un spectacle d'improvisation théâtrale aux Avanchets

Connaissez-vous bien les livres de votre bibliothèque? Quatre improvisateurs professionnels ont pour mission de les « réécrire » et les jouer selon vos envies! 3, 2, 1, impro!

**Jeu**di 8 mars 2018 à 18h

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets – tél. 022 306 07 96 – [bibava@vernier.ch](mailto:bibava@vernier.ch)  
Gratuit, apéro offert après la représentation

## Deux artistes, deux parcours

Nous vous proposons aujourd'hui, le portrait de deux artistes atypiques verniolans.

**O**swald Ecuyer, originaire de Vallorbe dans le canton de Vaud, est installé dans la belle commune de Vernier depuis une trentaine d'années. Son rapport à l'art s'est fait de la plus simple des façons. Il désirait habiller son appartement de quelques œuvres et, plutôt que de s'approprier celles d'autres artistes, il décidera d'être sa propre source de créations artistiques. Oswald le peintre était né. Il se mettra au dessin, à la peinture et cette activité ne le quittera plus jamais. Si la peinture à l'huile et les aquarelles sont ses domaines de prédilection, il s'essaie volontiers à l'encre de Chine et plus récemment à la poésie. Ce qui le motive est l'acte créatif et le partage, il garde ses distances avec l'aspect mercantile de l'art dont il porte très peu d'intérêt.

Saro, originaire de Lisbonne, est arrivé à Vernier en 1989. C'est ici qu'il découvrira le mouvement Hip-Hop et sa communauté. Il s'essaiera à la danse et au tag mais c'est véritablement vers le graffiti qu'il développera son talent et sa passion. Saro est un graffeur autodidacte au pur style New yorkais, un lettrage technique et précis dans un style « bâtons ». Art graphique largement répandu, il est difficile de se faire un nom ou d'innover mais Saro a réussi ce pari et a su créer son style, reconnu par la communauté. Ses pièces seront tout de suite identifiées par les initiés : « Ça, c'est du Saro! ».

Retrouvez le sur son compte instagram @saro\_one ou sa page FB Saro-Oner.



### Info

EMA - Events Modern Arts, une association verniolane à but non lucratif qui promeut l'art, la culture et le terroir au travers d'organisations d'événements, d'expositions et d'ateliers découverte.

Facebook: eventsmodernarts – Instagram: eventsmodernarts.ch

Tél. 079 126 88 98

[www.eventsmodernarts.com](http://www.eventsmodernarts.com) – [events.modern.arts@gmail.com](mailto:events.modern.arts@gmail.com)

Retrouvez le portrait complet d'Oswald et Saro sur notre site [eventsmodernarts.com](http://eventsmodernarts.com).

**EVENTS**  
**MODERN** ARTS

# Célébration de l'Escalade

**L** Le mardi 12 décembre dernier, c'est dans la joie et la bonne humeur que les Verniolanes et Verniolans s'adonnèrent aux festivités de l'Escalade initiées par le corps des Sauveteurs Auxiliaires de Vernier.

Parés de leurs costumes les plus audacieux, petits et grands ont participé au cortège aux flambeaux dans les rues du village accompagnés en musique par le groupe de percussions Batala Geneva.

Pour réchauffer nos courageux Verniolans ayant bravé le froid, la traditionnelle et délicieuse soupe de la Mère Royaume a été servie.

Cette très belle soirée de commémoration s'est terminée par les résultats du concours de déguisements et la traditionnelle marmite en chocolat. Petit retour sur image!

Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)



## Groupe de parole pour les proches aidants

Les proches aidants sont des personnes qui offrent de leur temps pour accompagner un parent, un enfant, un conjoint ou un ami en difficulté.

Le Groupe de parole «Entre Proche» est l'occasion d'échanger et de se ressourcer! Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel.

Les prochaines rencontres auront lieu les **jeudis 1<sup>er</sup> mars et 12 avril 2018** de 18h à 19h30 au Centre de quartier de Balexert, avenue de Crozet 31, 1219 Châtelaine.

### Info

Service de la cohésion sociale  
Tél. 022 306 06 70 – [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)



GRUPE DE PAROLE

## Canal 29, comment nous recevoir en 2018

Depuis le mois de décembre, quelques modifications sont intervenues pour recevoir Canal 29.

Grâce au support de «Genève Région Télévision» nous sommes maintenant présents sur Swisscom TV ainsi que le bouquet de chaînes de la Migros. En ce qui concerne la cité des Avanchets, pas de modifications pour le canal 801.

Nous sommes en direct chaque mercredi à 20h00 sur «Livestream»

<http://livestream.com/accounts/1154275>

On peut revoir nos émissions sur You Tube «Canal 29 Avanchet Vernier»



Les bénévoles de Canal 29 vous remercient pour votre fidélité et vous souhaitent beaucoup de satisfaction en visionnant nos images en haute définition.

Pour nous contacter: [canal29@bluewin.ch](mailto:canal29@bluewin.ch)

Adresse postale: AVA – Canal 29 – 1220 Les Avanchets



# Assemblée annuelle commune des 5 Contrats de Quartier de la Ville de Vernier

10 ans du Contrat de Quartier des Avanchets, ça se fête!

Venez assister à la présentation des projets 2017 et à l'appel à projets 2018

**Mercredi 11 avril 2018 à 18h30**

Salle des fêtes d'Avanchet-Salève

Rue François-Durafour 17 – Tram 14, 18 arrêt Balexert

Ouvert à toutes et tous

Le Contrat de Quartier permet de proposer des idées pour améliorer la vie de quartier, de trouver du soutien et un financement et de pouvoir rapidement les mettre en œuvre.

Une idée à partager, un manque à combler, des améliorations à proposer? Pensez aux Contrats de Quartier!

Pour tout complément d'information, veuillez consulter les sites des Contrats de Quartier: [www.cqvernier.ch](http://www.cqvernier.ch)



## Les jardins de l'amitié aux Avanchets

**Le retour des jardins de l'amitié aux Avanchets après de longs mois d'attente!**



Nous avons le plaisir et la joie de vous annoncer le retour des jardins de l'amitié. Ces jardins, situés à l'intersection des rues Carqueron et Grand-Bay, au final du pont menant au centre commercial, avaient fait le bonheur de nombreuses familles pendant toute

une saison, avant d'être démantelés pour l'exécution des travaux de réfection des passerelles piétonnes.

Pour les initiateurs du projet, la satisfaction du résultat de la création des premiers jardins les a confortés dans l'idée de reconduire ce projet. «Et nous avons profité de cette opportunité pour modifier la disposition des bacs et le nombre. Nous allons pouvoir proposer 35 parcelles à des familles de la cité pour qu'elles puissent de nouveau jouer du plaisir de jardiner.» Celles-ci seront tirées au sort selon l'ordre de demande d'inscription. Les habitants des Avanchets ne bénéficiant pas de balcon ni de jardin familial seront prioritaires.

Les travaux de mise en place des bacs débiteront le samedi 24 février si la météo le permet, puis se prolongeront les samedis suivants. Ils nécessiteront l'aide des jardiniers et habitants enclins à venir participer à un moment de partage. Venez donc nombreux, bricoleurs, jardiniers ou simples motivés «vous êtes les bienvenus!».

Xavduck  
pour le groupe d'organisation des  
jardins de l'amitié

**Info et inscriptions pour les parcelles**  
[lesjardinsdelamitie1220@gmail.com](mailto:lesjardinsdelamitie1220@gmail.com)  
Tél. 079 713 92 56



Un espace vierge bientôt vert!

## Espace informatique pour tous aux Libellules

Écrire un CV ou une lettre de motivation ? Ouvrir une boîte mail ? Imprimer un document ?  
Une équipe de bénévoles vous accueille et vous conseille en cas de besoin.

### Quand ?

Mardi 8h - 12h  
Vendredi 16h - 19h  
Samedi 9h - 12h

### Où ? Espace de Vie Terre

Avenue des Libellules 10, Coursive 2

Entrée libre et prestation gratuite !

### Info

[informatique.libellules@gmail.com](mailto:informatique.libellules@gmail.com)  
[www.informatiquelibellules.portfoliobox.net](http://www.informatiquelibellules.portfoliobox.net)



## EthnoVernier revient pour sa 5<sup>e</sup> édition à Vernier-Village



Les objectifs de ce jeu sont de favoriser des rencontres avec des personnes de cultures différentes, suisses et étrangères, et de faire découvrir aux enfants de Vernier les associations, institutions, commerces, etc. actifs sur leur lieu de vie.

Ce jeu se déroulera sur la journée, durant l'horaire scolaire  
**Jeudi 24 mai 2018**

Des groupes de 5 ou 6 enfants accompagnés d'un adulte visiteront différents postes par période de 15 minutes environ.

Pour que ce jeu puisse être réalisé, nous avons besoin de vous ! Seriez-vous prêts à nous rejoindre soit pour recevoir des groupes, soit pour les accompagner pour vivre une belle expérience ?

Nous nous réjouissons de recevoir votre coupon d'inscription par courrier ou email d'ici au  
**28 février 2018!**

Pour le comité d'organisation  
Maïté, Didier et Tina



Je suis intéressé-e à participer à EthnoVernier comme :

accueillant(e)                       accompagnant(e)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### Coupon à retourner à

Tina Santangelo, ch. du Progrès 8b – 1214 Vernier

## Death'Skalade, retour sur la 5<sup>e</sup> édition



Du 7 au 9 décembre dernier, la 5<sup>e</sup> édition de la *Death'Skalade* s'est déroulée dans les murs de l'ABARC. Retour sur un événement musical aux influences panachées!

Ce festival est organisé par l'association 3DECIBELS, qui est à but non lucratif et qui lutte pour que la culture soit accessible à tous! Une des autres valeurs qui nous animent est de promouvoir les groupes locaux et de faire connaître les groupes d'ailleurs. Nous mettons également un point d'honneur à diversifier notre programmation afin que plus de personnes se sentent concernées par nos événements.

Chaque année, nous entretenons une collaboration précieuse avec l'association ABARC qui nous accueille dans ses locaux et qui nous soutient avant et pendant l'événement.

Cette année, nous avons reçu un précieux soutien du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon.

Lors de cette 5<sup>e</sup> édition du festival, il y a eu environ 140 personnes réparties sur les trois jours. Le jeudi, le public est venu voir La Ruelles ainsi que Mo funk'a, qui ont fait entendre des résonances hip-hop. Le vendredi, quant à lui, s'est réservé au milieu metal, avec Brokenhead, Who's your daddy? et Burning Flesh. Enfin le samedi a fait entendre des sonorités plutôt punk et ska-punk avec Hello my name is, Zéro Talent, 11 Louder et LODD.

La Ruelles (Genève) & Mo Funk'a (Genève) - jeudi



Hello my name is (Lausanne) - samedi



## Miss Mabel, de R. C. Sherriff par le Théâtre de Vernier

Peut-on, pour une juste cause, enfreindre la loi? C'est la question que pose cette pièce policière de 1948 à travers le personnage attachant de *Miss Mabel*, vieille dame apparemment sans histoires, tendre et rebelle à la fois.

Avec une ironie toute anglaise, l'auteur fait se côtoyer la drôlerie des situations et des caractères avec la tragi-comédie de la vie.

### Du 2 au 23 mars 2018

Mercredi-jeudi à 19h, vendredi-samedi à 20h,  
dimanche à 17h

Salle de l'école des Ranches

Rue du Village 6 – 1214 Vernier

Buvette ouverte 1h avant le spectacle

### Tarifs

Plein CHF 25.–

Réduit CHF 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants)

Réservations: Tél. 076 499 98 07 ou [www.theatrevernier.ch](http://www.theatrevernier.ch)



Mise en scène: Clairmonde Liévaux – Avec: Liliane Douchamps, Pierre-Alain Dubi, Simone Emery, Philippe Flück, Louise-Marie Gay, Jean-Luc Pellet, Joël Petoud, Patricia Picchiottino, Nicole Schupbach



## « Joyeux dimanches ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aïre-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu: CHF 10.– min., dessert, boissons et café inclus.  
Les prochains repas auront lieu le

### Dimanche 11 mars 2018 à 12h15

Centre de Quartier du Lignon, place du Lignon 32,  
1219 Le Lignon

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi,  
par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79,  
et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53.

**Attention, le nombre de places est limité!**

## Concerts au Lignon

### Dimanche 18 mars 2018 à 18h

Temple du Lignon – Place du Lignon 34  
(derrière le centre commercial)

### Œuvres de Clara Schumann Wieck et Johannes Brahms Quintet Siron: quatuor à cordes et piano

Katia Oppliger Siron, piano  
Marie-Jeanne Sunier et François Siron, violons  
Zoltan Kacsoh, alto, François Rauss, violoncelle

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre.  
Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir  
une partie des frais et des cachets des musiciens.



## Que se passe-t-il au Quart'île ?

En ce début d'année, la Maison de Quartier de Vernier-Village est fière de vous dévoiler son programme pour les mois à venir. Si vous aviez peur de vous ennuyer pendant les mois d'hiver, nos activités sont là pour animer vos journées et week-ends, que vous soyez écolier ou retraité !

### Peur de t'ennuyer le mercredi toute la journée ?

Inscris-toi les mercredis au Quart'île de 8h à 18h!  
(pour les enfants de 4 à 8 ans)

### Peur de t'ennuyer le mercredi après midi ?

Le Quart'île t'accueille de 14h à 18h30 pour papoter, jouer, bricoler!  
(Tout public sans inscription dès 8 ans)

### Peur de t'ennuyer le samedi après midi ?

Viens voir par ici le 10 mars pour un loto à gogo et le 24 mars pour la traditionnelle chasse aux œufs!  
(sur inscription)

### Peur de t'ennuyer le samedi soir ?

Viens nous voir le 24 février pour une soirée tunisienne, le 17 mars pour une soirée raclette de 18h à 22h sur inscription CHF 10.-/pers. – CHF 5.- par enfant -12 ans.

### Peur de t'ennuyer les dimanches ?

Viens à nos « brunchs », mot savant pour désigner le déjeuner et le dîner en un seul repas ! Le dimanche 4 mars pour un spécial Carnaval de 10h à 14h sur inscription CHF 10.-/pers. – CHF 5.- /enfant -12 ans.

Sans oublier notre incontournable fête du « **Bonhomme hiver** » qui aura lieu **mardi 20 mars à 16h** à l'école des Ranches.

En espérant que toutes ces activités combleront vos journées, nous nous réjouissons de vous rencontrer.

Pour le Comité, Nancy et Nathalie,  
Co-présidentes

### Info

[mq.vernier@fase.ch](mailto:mq.vernier@fase.ch)  
Tél. 022 341 04 08



## A la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

### Repas communautaires ouvert à toutes et à tous :

Rejoignez-nous pour un couscous le vendredi 9 mars de 19h à 22h. Adulte CHF 8.- / Enfant CHF 5.-  
Réservation souhaitable : tél. 022 970 06 90, [mq.aire@fase.ch](mailto:mq.aire@fase.ch) jusqu'au mercredi 7 mars.

### Accueil préados de midi

**Nouveauté 2018 :** les jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 Possibilité pour les jeunes de 8P et du C.O. de venir prendre leur repas à la MQAL. Un micro-onde est à disposition ainsi que des snacks à prix d'ami. L'équipe d'animation sera présente durant ce moment convivial!

### Anniversaires enfants

**Nouveauté 2018 :** le mardi est remplacé par le mercredi pour les anniversaires enfants. Il est désormais possible de fêter son anniversaire le mercredi après-midi dans la salle disco de la Maison de Quartier de 14h30 à 17h. La MQAL peut mettre à disposition un-e jeune DJ pour 2h. Location CHF 50.-

### Assemblée Générale de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

#### Jeudi 22 mars à 19h.

Tous les habitants sont cordialement invités, un apéritif sera servi en fin de séance!



Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon  
Ch. Nicolas-Bogueret 12bis, 1219 Aire  
Plus d'informations sur [www.mqal.ch](http://www.mqal.ch)

## Dans la gueule du gnou

**Dans la gueule du gnou c'est la rencontre du cirque et de la musique, un spectacle tout en poésie dès 5 ans à découvrir le samedi 24 février à 16h30!**

**Q**ue se passe-t'il si on se jette dans la gueule du gnou? Cela doit faire moins mal que de se jeter dans la gueule d'un loup. Et moins peur aussi. Et sûrement plus drôle.

L'univers présenté *Dans la gueule du gnou* est complètement surréaliste et déjanté. Ici, le moindre objet perd la tête: un violon qui grince et qui couine furieusement, tout en jouant avec

un ballon qui se dégonfle, une roue indomptable qui va où bon lui semble. Les objets volent, dansent, disparaissent, se suspendent au temps, dans un déluge de sons et de musique.

Mais *Dans la gueule du gnou*, c'est surtout un duo, composé d'un circassien acrobate et magicien et d'un musicien-bruiteur aux mille instruments. Dans ce monde rempli de poésie et de grâce, même le gnou joue au loup!



### Info

#### *Dans la gueule du gnou*

Compagnie Blabla Productions

Cirque d'objets

Jeune public – dès 5 ans

**Samedi 24 février 2018 à 16h30**

Durée du spectacle: 50 min. sans entracte

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette une heure avant le spectacle, accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.

© Sébastien Isaia



**Tarifs:** PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

**Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »:** service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)

# Ateliers Danse en famille

Venez découvrir le plaisir de danser à travers deux ateliers Danse en famille de l'association +dense les dimanches 25 mars et 15 avril.

Le principe d'un atelier Danse en famille est simple : pendant une heure et demie, un adulte (parent, grand-parent, marraine, oncle) et un enfant (de 2 à 4 ans), accompagnés par des professionnels du mouvement, découvrent le plaisir de la danse. Par le biais de jeux et d'exercices dansés, les participants entrent dans le mouvement en improvisant.

La Ville de Vernier propose deux ateliers au Lignon et aux Avanchets. Le nombre de place étant limité à 15 « couples » adultes-enfants, nous vous prions de vous inscrire auprès du service de la culture et de la communication avant le 20 mars. Les ateliers sont gratuits.

Prévoir une tenue confortable (t-shirt, jogging) et des basanes ou pantoufles.

## Info

Pour les enfants entre 2 et 4 ans accompagné d'un adulte

### Dimanche 25 mars de 10h à 11h30

à l'école du Lignon, salle de rythmique, place du Lignon 22, 1219 Le Lignon

### Dimanche 15 avril de 10h à 11h30

à l'école Avanchet-Salève, salle de rythmique, rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

## Inscription

Gratuite mais obligatoire avant le 20 mars  
[culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch) – Tél. 022 306 07 80

© Laurent Barlier



## En attendant le printemps... retrouvez « l'heure du conte » les mercredis

### Bibliothèque des Avanchets à 16h30

- 21 février      dès 5 ans
- 7 mars          dès 5 ans

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets  
Tél. 022 306 07 96 – [bibava@vernier.ch](mailto:bibava@vernier.ch)

### Bibliothèque de Châtelaine à 16h

- 21 février      dès 4 ans
- 7 mars          dès 6 ans

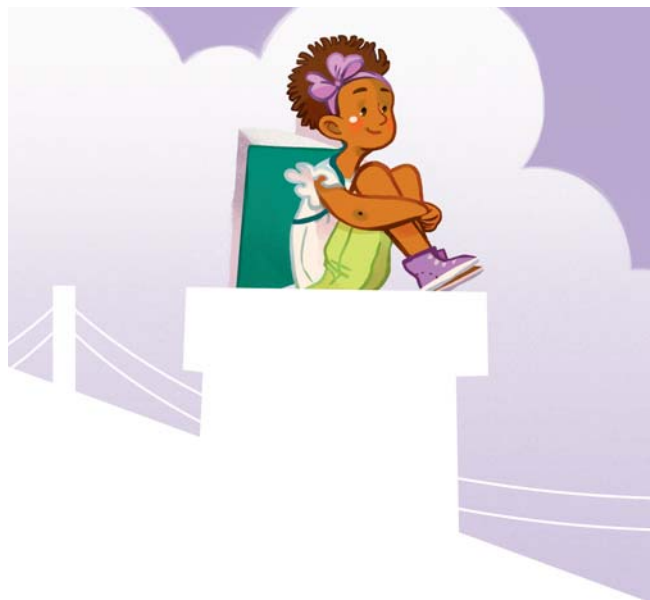
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 07 97 – [bibcha@vernier.ch](mailto:bibcha@vernier.ch)

### Bibliothèque de Vernier à 14h

- 28 février      dès 4 ans
- 7 mars          dès 6 ans

Rue du Village 57, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 98 – [bibver@vernier.ch](mailto:bibver@vernier.ch)

Entrée libre



## « Histoires à croquer »

Théâtre de marionnette par la Cie Rikiko

**Mercredi 28 février 2018 à 17h30**

Bibliothèque de Châtelaine  
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine



Dès 3 ans, entrée libre.

Nombre de places limité, réservation obligatoire.  
Tél. 022 306 07 97 – [bibcha@vernier.ch](mailto:bibcha@vernier.ch)

## Atelier bricolage de Pâques

Pour célébrer l'arrivée du printemps viens  
créer des fleurs en papier recyclé!

**Mercredi 14 mars 2018 de 14h à 18h**

Bibliothèque des Avanchets  
Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets



Jeune public dès 7 ans, gratuit.

Nombre de places limité, réservation obligatoire.  
Tél. 022 306 07 96 – [bibava@vernier.ch](mailto:bibava@vernier.ch)



## Excursion au Repaire Louis Mandrin

**Pour leur dernière sortie de l'année, les clubs d'aînés de Vernier sont partis sur les traces du célèbre contrebandier.**

**F**in 2017, nous avons organisé une magnifique excursion au Repaire Louis Mandrin à Saint-Genix-sur-Guiers (France). Louis Mandrin, une sorte de Robin-des-Bois pour les uns, un bandit pour les autres, organisait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un important réseau de contrebande au nez et à la barbe de la Ferme générale (collecteurs d'impôts indirects). Le musée est intéressant, interactif, moderne et bien présenté. Par de petites saynètes explicatives de sa vie, nous devons répondre à des questions simples en pressant le bon bouton! En fonction de notre score... nous recevons le plan du trésor.

Pour cette dernière sortie de l'année 2017, le repas était vraiment délicieux et s'est déroulé dans une ambiance du tonnerre! Pour ceux qui ne voulaient pas manger trop de viande, les légumes étaient abondants.

Nos sorties se font en cars confortables et modernes, avec arrêt café, une visite intéressante suivie d'un excellent repas.

Quelles que soient vos envies, les clubs des aînés de Vernier vous accueilleront avec une attention particulière... venez nous rejoindre!

L'ambiance est chaleureuse et aucune contrainte n'est imposée! Nous organisons également des activités créatives, de la pétanque, des tournois de cartes, des lotos ou simplement des rencontres pour rompre la solitude.

André Sahli

### **Club des aînés de Vernier-Village**

Chemin de Poussy 56, 1214 Vernier

Tél. 079 255 02 68

Ouverture: tous les mercredis et vendredis de 14h à 17h

### **Club des aînés de Châteline-Balexert**

Avenue de Crozet 31, 1219 Châteline

Tél. 078 831 50 40

Ouverture: les mardis, mercredis et jeudis de 14h15 à 17h15

## Promotions Seniors 2017

**L**e samedi 25 novembre dernier ont eu lieu à SIG les Promotions Seniors. Près de 220 personnes, dont une centaine ayant atteint 64 ou 65 ans, se sont retrouvées pour fêter dignement et dans une ambiance chaleureuse cette nouvelle étape de la vie.

Les autorités de la Ville de Vernier ainsi que des représentants politiques d'autres communes, plusieurs responsables de grandes institutions cantonales ainsi que des associations locales sont venus célébrer ces invités, leur dire l'attention qu'ils leur portent et leur souhaiter des années à venir heureuses et solidaires.

Lors de cette soirée: l'accueil, l'aide à la confection du repas et le service à table ont été assurés par une vingtaine de jeunes verniolans encadrés par les travailleurs sociaux hors murs. Bravo et merci à eux!

Cette année, les invités ont pu profiter d'un «Photobooth». Ils ont ainsi pu repartir avec leur portrait ainsi qu'une fleur confectionnée par le service des espaces verts et d'autres présents.

Plus de photos sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)





## Jeux de cartes pour les seniors



Depuis septembre 2017, une activité de jeux de cartes pour les seniors a lieu chaque lundi à la ludothèque des Avanchets. Nous jouons principalement au Jass et au Rami mais nous aimerions apprendre à jouer à la canasta!

Nous vous attendons pour compléter nos équipes et pourquoi pas pour nos faire découvrir de nouveaux jeux. Un goûter est offert à l'issue des parties. Au plaisir de vous rencontrer!

**Tous les lundis de 13h30 à 16h (hors vacances scolaires)**

Ludothèque des Avanchets  
Centre commercial des Avanchets  
1220 Les Avanchets

### Pour tout renseignement

Contactez Corinne  
Tél. 079 713 92 56

## Thé dansant pour les seniors aux Avanchets



### Rencontres musicales aux Avanchets

Pour le premier bal 2018, venez écouter ou virevolter sur des musiques de tous les temps, interprétées par notre accordéoniste Bertrand.



**Samedi 24 février 2018 de 14h à 17h30**

Centre de Quartier des Avanchets  
Centre commercial  
Rue du Grand-Bay 21  
1220 Les Avanchets

Tango, valse, paso doble, boléro, cha-cha-cha, rock, twist, disco, musette, variété. Les pâtisseries et les boissons sont proposées à un prix modique. Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

### Info

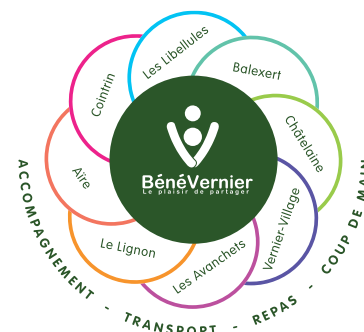
Tél. 076 327 32 08

## Roulez pour BénéVernier!

Vous souhaitez faire du bénévolat? Vous désirez rejoindre une équipe dynamique et vous souhaitez donner un peu de votre temps? **Alors BénéVernier vous attend!**

Nous recherchons actuellement des chauffeurs, disposant de leur propre véhicule, pour accompagner des personnes à des rendez-vous liés à la santé (médecin, dentiste, pédicure, physio, etc.). Un défraiement de CHF 10.-, ainsi que les frais de parking seront octroyés par le bénéficiaire.

**Intéressé-e-s? Contactez BénéVernier via le service de la cohésion sociale – Tél. 022 306 06 70**



### Paroles de BénéVole



« Arrivée à l'âge de la retraite, je ne souhaitais pas rester inactive et j'avais envie de partager un peu de mon temps libre. C'est par des connaissances que j'ai découvert BénéVernier. Disposant de mon propre véhicule, j'ai grand plaisir à transporter des personnes pour des rendez-vous en lien avec la santé. Ces échanges me font du bien: j'ai le sentiment d'être utile et la satisfaction de participer à la vie sociale de Vernier. »

Une bénévole de BénéVernier

## Les Kyokushin Karaté de Vernier s'attaquent à l'Espagne

Une partie de l'équipe du Kyokushin Karaté Club de Genève s'est rendue à Barcelone afin de représenter fièrement ses couleurs lors de la Oyama Cup, une compétition internationale renommée.

**P**armi les combattants, trois juniors et une compétitrice femme. La jeune Kahina Freire-Khadir, 13 ans, s'est particulièrement illustrée en remportant la victoire dans sa catégorie d'âge.

Okan Keles, 13 ans, ne démérite pas face à un adversaire plus expérimenté, mais ne parvient pas à faire la différence.

Serena Gaulin, 15 ans, fini 2<sup>e</sup> ne parvenant pas à s'imposer malgré un combat très engagé.

Nadia Fontanella dans la catégorie féminine -55kg s'incline par Ippon face à la championne en titre de la catégorie femme -55kg.

« Je suis fier de mes combattants, peu importe leur classification. Il faut déjà énormément de courage pour oser monter sur le tatami, certains se sont illustré, d'autre n'ont pas encore réussi à franchir le cap mais tous ont beaucoup appris sur eux même et je suis sûr qu'ils ont encore de grandes choses à faire dans le monde du Karaté Kyokushin » annonce fièrement Sacha Décosterd, leur coach.

La saison du KKCG a repris, à peine les fêtes terminées, par un stage de 3 jours dans la montagne. « Nous préparons la suite sans attendre, en effet nous partirons à Glasgow en avril et nous avons également plusieurs compétitions en Alsace, en Espagne, en Lituanie et en Iran de prévues. »

Une année chargée pour le KKCG qui compte bien continuer sur sa lancée!

### Info

Kyokushin Karaté Club Genève  
Chemin du Château-Bloch 1, 1219 Le Lignon  
Tél. 079 576 85 73  
[www.geneve-kyokushin.com](http://www.geneve-kyokushin.com)



Okan Keles, Nadia Fontanella, Sacha Décosterd, Kahina Freire-Khadir, Serena Gaulin.



## Ouverture matinale de la piscine du Lignon

La piscine du Lignon ouvre ses portes dès 7h du matin du mardi au vendredi!



Nous vous informons que les caisses étant fermées jusqu'à 8h30, les bassins sont accessibles uniquement aux détenteurs d'abonnements ou de cartes dix entrées de la Ville de Vernier.

Il est également possible de se procurer un titre d'entrée simple aux bornes automatiques sur place par Postcard, Maestro ou Carte de crédit.

### Info

Service des sports, tél. 022 306 07 70  
[sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)

## Axpo Football Camps 2018

**Du 3 au 7 avril 2018 au Stade d'Aïre**  
**Stage pour enfants de 5 à 16 ans**

Filles-Garçons / Joueurs-Gardiens / Confirmés-Débutants. Entraînements selon les méthodes de clubs professionnels, « spécifique gardien » 90 min. par jour. Pris en charge par des professionnels!



Chaque enfant reçoit:

- un sac Axpo Football Camps avec équipement
- un T-shirt, un short et une paire de chaussettes de foot
- un ballon (taille 4 ou 5),
- une gourde, une coupe souvenir
- remise quotidienne, selon performances, de diplômes et trophées
- repas de midi, boissons, pauses fruits matin et après-midi

### Prix

CHF 310.- / 2<sup>e</sup> enfant : 290.- / 3<sup>e</sup> enfant : 270.-

### Inscriptions

[www.profussballevent.ch](http://www.profussballevent.ch)

### Informations

Christophe Maraux, tél. 078 921 63 83  
[bit.ly/AxpoVernier](http://bit.ly/AxpoVernier)

## Danse et stretching pour adultes

### Cours de danse (Ballet Jazz)

Débutant/moyen

Mercredi de 19h à 20h30

### Cours de danse (Ballet Jazz)

Moyen/avancé

Jeudi de 19h30 à 20h30

### Cours de stretching

Tous niveaux

Jeudi de 18h30 à 19h30

### Lieu

Ecole du Lignon III, salle de rythmique II

### Prix

Danse, CHF 44.-/ mois; stretching 40.-/mois  
 Cours d'essai gratuit

### Renseignements et inscriptions

Doris Gerber, avenue du Lignon 17, 1219 Le Lignon  
 Tél. 022 796 46 63



## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

### Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h  
Sa: 8h-17h

### LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

**Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65**

## PM FIDUCIAIRE

Comptabilité – Fiscalité – Administration

Patricia Marques  
pmfidu@gmail.com  
**079 916 72 61**

*Votre déclaration d'impôt à petit prix.*

## Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20  
1203 Genève

**022 418 60 00**

Genève,  
ville sociale et solidaire

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)



## La Griff'



Serrurerie  
Dépannage  
Coffres forts  
Sécurisation de porte  
Construction métallique

Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18  
galetti.ch@gmail.com  
17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier



## Rejoignez-nous sur facebook

[www.facebook.com/VilledVernier](http://www.facebook.com/VilledVernier)

## ActuVernier : planning des parutions du 1<sup>er</sup> semestre 2018

Edition de	Dates de remise des contenus	Dates de distribution
Mars	Vendredi 16 février	Mercredi 14 mars
Avril	Vendredi 16 mars	Mercredi 11 avril
Mai	Vendredi 20 avril	Mercredi 16 mai
Juin-Juillet	Vendredi 22 juin	Mercredi 18 juillet

Le planning complet est disponible sur [www.vernier.ch/planning](http://www.vernier.ch/planning)

## Février

**Lundi 19 février** – Séance d'information Zones villas de Signal, Montfleury et Crotte-au-Loup à l'école de Vernier-Place à 18h.

**Mercredi 21 février** – *L'heure du conte* à la bibliothèque de Châtelaine à 16h et à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

**Jeudi 22 février** – Repas pour les aînés au Centre de Quartier des Avanchets à 12h.

**Samedi 24 février** – Thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets à 14h.

**Samedi 24 février** – *Dans la gueule du gnou* à la Salle du Lignon à 16h30.

**Dimanche 25 février** – *Concerts au Lignon* au Temple du Lignon à 18h.

**Mercredi 28 février** – *L'heure du conte* à la bibliothèque de Vernier à 14h.

**Mercredi 28 février** – *Histoires à croquer* à la bibliothèque de Châtelaine à 17h30.

## Mars

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars** – *Terra Danza* à la Salle du Lignon à 20h.

**Vendredi 2 mars** – Inauguration du Centre musical des Libellules à 17h30.

**Du 2 au 4 mars** – Exposition d'Edouard Mancini à la Maison Chauvet-Lullin.

**Du 2 au 23 mars** – *Miss Mabel* par le Théâtre de Vernier à la salle de l'école des Ranches.

**Samedi 3 mars** – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

**Samedi 3 mars** – *Vole!* de Eva Rami à la Salle du Lignon à 20h.

**Mercredi 7 mars** – *L'heure du conte* aux bibliothèques de Vernier à 14h, de Châtelaine à 16h et des Avanchets à 16h30.

**Jeudi 8 mars** – Repas pour les aînés au Centre de Quartier des Avanchets à 12h.

**Jeudi 8 mars** – *Biblio Impro* à la bibliothèque des Avanchets à 18h.

**Samedi 10 mars** – Stephen Kovacevich à la Salle du Lignon à 20h.

**Dimanche 11 mars** – « Joyeux dimanches ! » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

**Mardi 13 mars** – Dans le cadre du FIFDH, projection au restaurant Longe & Perto – Rendez-vous au Centre des Tattes à 18h.

**Mardi 13 mars** – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

**Mercredi 14 mars** – Atelier bricolage de Pâques à bibliothèque des Avanchets de 14h à 18h.

**Vendredi 16 mars** – Dans le cadre du FIFDH, projection au Café Le Nénuphar à 19h30.

**Dimanche 18 mars** – Concerts au Lignon au Temple du Lignon à 18h.

**Mardi 20 mars** – fête du « Bonhomme hiver » à 16h à l'école des Ranches.

**Mercredi 21 et jeudi 22 mars** – Village des métiers santé-social à Balexert.

**Jeudi 22 mars** – Assemblée générale de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon à 19h.

**Dimanche 25 mars** – Ateliers Danse en famille à l'école du Lignon de 10h à 11h30.

## Avril

**Mercredi 11 avril** – Assemblée commune des 5 Contrats de Quartier à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève à 18h30.

**Dimanche 15 avril** – Ateliers Danse en famille à l'école Avanchet-Salève de 10h à 11h30.

### Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 06 - [mairie@vernier.ch](mailto:mairie@vernier.ch)  
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Aménagement du territoire

Rue du Village 9, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 40 - [amenagement-territoire@vernier.ch](mailto:amenagement-territoire@vernier.ch)  
Lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

### Centre d'entretien : Espaces verts, récupération, voirie

Via Monnet 3, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 00 - [cev@vernier.ch](mailto:cev@vernier.ch)  
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h30

### Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 06 70 - [cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

### Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 80 - [culturecom@vernier.ch](mailto:culturecom@vernier.ch)  
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Ecoles et locations

Rue du Village 38, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 60 - [ecoles-locations@vernier.ch](mailto:ecoles-locations@vernier.ch)  
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Etat civil

Rue du Village 9, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 30 - [etat-civil@vernier.ch](mailto:etat-civil@vernier.ch)  
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Petite enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 80 - [petite-enfance@vernier.ch](mailto:petite-enfance@vernier.ch)  
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier  
Ouverture du guichet : lundi au vendredi : 9h à 17h  
Permance téléphonique : tél. 022 306 06 55  
lundi au vendredi : 7h à 23h - Samedi : 13h à 23h  
dimanche et jours fériés : 13h à 23h / service de piquet assuré (urgences uniquement)  
[police-municipale@vernier.ch](mailto:police-municipale@vernier.ch)

### Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 70 - [sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)  
lundi au jeudi : 8h30 à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

### Techniques

Rue du Village 1, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 50 - [techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)  
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Urbanisme, développement durable et mobilité

Rue du Village 9, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 40 - [mobilite@vernier.ch](mailto:mobilite@vernier.ch)  
lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

MUSIQUE & DANSE

SALLE DU LIGNON

JEUDI  
1<sup>ER</sup> MARS  
2018  
20H

# TERRA DANZA

ZATAR INVITE ALBA LUCERA

